

Rapport d'évaluation

Établissement d'enseignement supérieur
et ses formations



Cité du design-École supérieure d'art et
design de Saint-Etienne

Campagne d'évaluation 2025-2026

Rapport publié le 16/07/2026

Au nom du comité d'experts : Monsieur **François Brouat**, président du comité, administrateur de l'Etat du Ministère de la culture honoraire et ancien directeur de l'école nationale supérieure d'architecture de Paris Belleville.

Ont participé à cette évaluation, à titre d'experts :

- Monsieur **Vincent Barazzutti**, architecte DE, étudiant à l'École Nationale des Ponts et Chaussées (filière Structure et Architecture École d'architecture de la ville et des territoires Paris-Est – ENPC) et ancien élu étudiant au Conseil Enseignement Recherche de février 2024 à février 2025 ;
- Madame **Jacqueline Fèbvre**, ancienne directrice émérite de l'École supérieure d'art et de design d'Orléans et de l'Agence pour la promotion de la création industrielle et présidente de FAIRE par l'art et la culture ;
- Monsieur **Yvon Figueras**, directeur du développement international et de la production du Musée des Arts décoratifs (MAD Paris) et ancien chef du service des expositions du Centre Pompidou.

Les CV des experts sont disponibles à l'adresse URL suivante : <https://www.hceres.fr/fr/liste-des-experts-ayant-participe-une-evaluation>.

Le Haut Conseil de l'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche (Hcéres) est une autorité publique indépendante. Il est chargé de l'évaluation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de recherche, des structures et unités de recherche, et des formations.

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par la présidente du Hcéres.

Messages-clés de l'évaluation

L'École supérieure d'art et de design de Saint-Étienne - Esadse porte, depuis la fin du XIX^e siècle, un projet original de formation « aux arts industriels », concept qui sera remplacé au XX^e siècle par celui de design. Le design est depuis les années 1990 le cœur du positionnement de l'établissement devenu Cité du design/Esadse, d'abord sous la forme d'un syndicat mixte, puis sous statut d'établissement public de coopération culturelle (EPCC), majoritairement financé par les collectivités territoriales. Cette transformation a permis de répondre à la volonté de la ville de structurer un écosystème urbain spécifique centré sur le design, dont la Biennale internationale de Design est le point d'orgue, ce qui a valu à Saint-Étienne une reconnaissance par l'Unesco. Au cours de la période évaluée, l'établissement a engagé une importante réforme institutionnelle : afin de replacer l'école au cœur des actions de diffusion, une refonte de l'organisation autour de deux pôles principaux a été mise en œuvre, sous l'autorité unique de la direction générale de l'établissement. Si cette transformation est réussie, plusieurs points d'amélioration sont encore à envisager : meilleure association des étudiants, des enseignants et des chercheurs au fonctionnement des instances ; modalités de composition et fonctionnement de ces mêmes instances et notamment du conseil d'administration et du conseil d'école ; réexamen de la place de l'art dans le positionnement de l'établissement. Si l'activité de recherche est soutenue, son développement et sa reconnaissance passent par un approfondissement de la collaboration avec l'EPE Université de Jean Monnet de Saint-Étienne (UJM). Un autre projet stratégique est également un enjeu de toute première importance pour les cinq prochaines années. Il s'agit du projet Design et conception pour les transitions, labellisé dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt Compétences et Métiers d'Avenir (CMA), coordonné par l'École Nationale Supérieure de Création Industrielle (ENSCI). La contribution de l'Esadse à ce projet est particulièrement attendue.

Forces principales	Faiblesses appelant une vigilance particulière
- Une institution de référence en matière de design, à l'origine d'un écosystème territorial original, riche et porteur ; - Une refonte institutionnelle et organisationnelle presque aboutie, qui remet les missions de l'école au cœur de l'établissement ;	- Un fonctionnement et une composition des instances de l'établissement qui ne permettent pas encore d'atteindre la fluidité attendue et nécessaire des circuits de décision ; - Une fragilité du financement de l'activité qui témoigne d'un décalage entre les ambitions affichées et les moyens, aggravée par la perspective d'une trajectoire financière défavorable ;

- Une bonne structuration de l'activité de recherche grâce à une architecture d'équipes complémentaires et productives ; - Une vie associative, riche et dynamique, soutenue par l'établissement ; - Une activité de diffusion à la dynamique robuste, qui identifie bien l'école comme diffuseur principal et qui bénéficie d'infrastructures de grande qualité.	- Une formation et des enseignements en art en retrait par rapport à la dynamique de la filière design, et qui ne satisfont pas pleinement les étudiants concernés ; - Un réseau international de partenaires de formation développé dont le dynamisme a été fragilisé par la crise sanitaire du Covid-19.
---	---

Recommandations

- Revoir la composition du conseil d'administration, en veillant à renforcer la place des parties prenantes internes à l'établissement, donner une plus grande place au conseil d'école ainsi qu'au conseil d'orientation stratégique, et envisager la création d'un conseil scientifique ;
- Profiter de l'association avec l'établissement public expérimental Université Jean Monnet pour intensifier les partenariats avec lui, notamment dans les domaines de la recherche, de la formation doctorale, de la vie étudiante et de campus, ce qui implique une formalisation poussée de cette coopération.
- Donner un cadre pluriannuel aux partenariats existants avec les collectivités territoriales, ce qui passe par l'élaboration, aujourd'hui envisagée, d'un contrat d'objectifs et de performance (COP) avec la métropole stéphanoise, à élargir à la Région, en association avec l'État.
- Reconstruire l'équilibre en art et design, aujourd'hui compromis, en proposant une plus forte bivalence de la formation en premier cycle avec une option art-design, en envisageant en deuxième cycle des mentions orientées sur le « faire » et sur le design, et en facilitant des parcours de formation individualisés.
- Mettre en place un schéma directeur de la vie étudiante, à travers une co-construction avec les associations étudiantes et en veillant particulièrement à y intégrer des dispositions renforcées concernant la reconnaissance de l'engagement étudiant et dans le domaine de la prévention des violences et harcèlement sexistes et sexuels (VHSS).
- Consolider et conforter l'activité de diffusion en poursuivant la clarification de la stratégie et des responsabilités afférentes à cette mission au sein de l'établissement, notamment dans le domaine de la communication, accroître les synergies avec la recherche et veiller à la préservation de ses moyens humains et financiers, sensiblement en déclin.

Présentation de l'établissement

Caractérisation de l'établissement

- **Date de création** : Ancienne École des beaux-arts de Saint-Étienne, l'Esadse est liée depuis sa création en 1803 à l'histoire industrielle de la ville. Elle développe un département design à partir de 1990 et crée en 1998 la Biennale Internationale Design Saint-Étienne. Elle forme depuis 2010 avec la Cité du design un établissement public de coopération culturelle (EPCC), installé sur le site de l'ancienne Manufacture d'armes de Saint-Étienne¹.
- **Nombre d'étudiants** : 413 étudiants.
- **Répartition des effectifs étudiants pour l'année 2023-2024²** :

DNA art	113
DNA design	156
DNSEP art	24
DNSEP design	102
Étudiants en post-master	18 dont 6 doctorants
Pourcentage d'étudiantes	56% (231 étudiantes)
Pourcentage d'étudiants internationaux	30%
Pourcentage de boursiers	30% (114 boursiers)

- **Taux d'insertion des diplômés pour 2023-2024** : donnée indisponible³.
- **Taux de réussite en fin de 3^e année pour 2023-2024⁴** :
 - DNA ART : 9 présents : 88% (8 admis et 1 refusé)
 - DNA DESIGN : 36 présents : 97% (35 admis et 1 refusé)

¹ Les statuts révisés de l'EPCC Cité du design/Esad Saint-Etienne sont entrés en vigueur le 1er janvier 2024.

² Source : Dossier d'autoévaluation des formations transmis par l'établissement.

³ L'établissement ne dispose pas des outils adéquats pour évaluer l'insertion professionnelle de ses diplômés.

⁴ Source : Dossier d'autoévaluation des formations transmis par l'établissement.

- **Ressources humaines au 31 décembre 2023⁵** : 138 agents permanents⁶ employés par la collectivité (dont 51 fonctionnaires et 48 contractuels permanents et 39 contractuels non permanents), 36 professeurs d'enseignement artistique, 10 assistants d'enseignements et techniciens formateurs et 24 enseignants PEA-chercheurs.
- **Budget en 2023-2024⁷** : 8 669 273,41 € pour les dépenses de fonctionnement (dont 6 443 538 € de charges de personnel, 98 k€ alloués à la recherche à l'Esadse) et 322 743,73 € pour les dépenses d'investissement.
- **Le Groupe de recherche en art et design de l'École supérieure d'art et design de Saint-Étienne (GRAD Esadse)** réunit les cinq équipes formant les laboratoires de l'Esad, les deux unités de recherche et les formations de 3^e cycle / post-master. Il mène des recherches interrogeant la vie sociale, les industries et les techniques par les moyens de l'art et du design. Il allie recherches théoriques et recherches pratiques. Les deux unités de recherche sont financées par le ministère de la Culture.
 - **Unités de recherche** : Design & Création ; Numérique en art et design.
 - **Équipes de recherche** : laboratoire Images Récits-Documents (IRD) ; laboratoire d'expérimentation des modernités (LEM) ; laboratoire Random, dit Random(lab) ; laboratoire *Spacetelling* ; Labo d'Objet.
 - **3 axes de recherche** : création & Intelligence artificielle ; création & modes de production ; Création & Fiction.
- **Patrimoine immobilier** : 14 000 m² au sein de la Cité du design.
- **Écoles doctorales** : un doctorat en Design industriel existe au sein de l'EPCC en partenariat avec l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne. La mention « Arts industriels » est une mention du doctorat Arts de l'Université Jean Monnet proposé par l'école doctorale 484 « 3LA » au sein de l'Unité de Recherche « Études du Contemporain en Littératures, Langues, Arts » (ECLLA).
- **Production scientifique** : l'Esadse édite une revue d'art et de design à comité de lecture intitulée *Azimuths*. 9 numéros de cette revue ont été publiés au cours de la période de référence, soit 91 articles.
- **Activités de diffusion pour l'année 2024⁸** : 21 273 visiteurs, 4 expositions principales, 3 dispositifs jeunes publics, 4 installations d'étudiants ou de diplômés (Cabane du

⁵ Synthèse du rapport social unique 2023.

⁶ 42% dans la filière administrative, 18% dans la filière technique et 39% dans la filière culturelle ;

⁷ La structuration du budget est désormais divisée entre un budget principal consacré à l'enseignement-recherche et un budget annexe réservé aux activités de diffusion culturelle.

⁸ Rapport d'activité 2024.

design et Bulle), 4 rendez-vous « Santé dans la cité » avec le CHU et 145 retombées dans la presse.

Recommandations de la précédente évaluation

La Cité du design/Esadse était évaluée pour la première fois au cours de cette vague en tant qu'établissement, l'évaluation précédente n'ayant concerné que les formations qu'elle dispense ⁹. Le tableau de suivi des recommandations ci-dessous reprend les recommandations formulées lors de cette évaluation qui impliquaient plus particulièrement une mise en œuvre à l'échelle de l'établissement. Ces recommandations ont été considérées par le comité d'évaluation dans le cadre de ses travaux. Leur analyse est détaillée dans le corps du rapport.

Recommandations	Suivi
Faire de la prévention et de la lutte contre les discriminations et pour l'égalité un axe structurant du projet d'établissement, doté de moyens opérationnels	Non suivie d'effet
Accroître la participation des étudiants à certaines instances (conseil de la recherche...), s'assurer de leur plus grande participation à l'évolution des formations en tenant davantage compte de leur avis (évaluation des formations et des enseignements, appui sur leurs propositions...)	Non suivie d'effet
Accroître la professionnalisation des étudiants en renforçant la place des entreprises et des professionnels dans les formations et en développant une pédagogie par projets au service de cet objectif.	Suivie d'effet
Repenser le lien entre art et design afin de pallier le manque d'attractivité des diplômes en art, en prenant davantage en compte l'attente des étudiants et en spécifiant mieux les enjeux du croisement entre art et design	Non suivie d'effet
Clarifier le type de design sur lequel l'école entend se positionner, en faisant évoluer les champs couverts, grâce à un interfaçage plus prononcé avec les activités de diffusion de la Cité du design et en investissant les nouveaux champs du design comme le font déjà certaines écoles.	Suivie d'effet
Mener une politique équilibrée d'apprentissage des langues qui tienne davantage compte des besoins différenciés des étudiants nationaux et des étudiants internationaux.	Non suivie d'effet

⁹ Rapport d'évaluation des formations de l'École supérieure d'art et de design de Saint-Étienne publié le 23/06/2020.

Si certaines recommandations ont été clairement prises en compte par l'établissement, elles sont globalement en nombre trop limité, même si elles concernent des points essentiels de la stratégie de l'établissement (professionnalisation des formations et affinement des positionnements thématiques en design retenues par l'établissement, tant en recherche qu'en formation). En revanche, nombreux sont les sujets, qui font de nouveau l'objet de recommandations principales ou secondaires dans le cadre de cette évaluation (lien art-design, participation des étudiants aux instances, lutte contre les discriminations et en faveur de l'égalité, apprentissage des langues).

Rapport d'autoévaluation et visite de l'établissement

Au vu des spécificités que l'établissement a exprimées en amont de l'évaluation (rencontre stratégique entre l'établissement et le Hcéres), certaines modulations du référentiel, donnant lieu à des focus évaluatifs, ont été prises en compte par le comité, dans le cadre de son expertise. Ces focus évaluatifs sont au nombre de trois. Le premier concerne les grandes évolutions institutionnelles internes et externes à l'établissement (nouveaux statuts, rapprochements entre l'école et la Cité, relations avec l'université...). Le second porte sur la structuration des activités de recherche en art et en design. Le troisième enfin se rapporte aux transformations pédagogiques et aux évolutions de l'offre de formation (nouveaux contenus de formation, enjeux de professionnalisation, relations aux entreprises). À partir des éléments dont il a pu disposer dans le dossier d'autoévaluation et lors de la visite, le comité s'est attaché à moduler ses analyses pour tenir compte de ces focus évaluatifs, tant dans le corps du rapport que dans son avis général sur l'établissement.

Pour la présente évaluation, le rapport d'autoévaluation a été transmis au Hcéres en juin 2025. La visite de l'établissement s'est tenue du 16 au 17 octobre 2025. 20 entretiens ont été réalisés sur une durée de 2 jours.

Le rapport d'auto-évaluation de l'Esadse apporte de nombreuses informations qui reflètent l'activité foisonnante de l'établissement. Il manque cependant de précision et mobilise peu d'éléments de preuve en appui des analyses qu'il développe. Le rapport ne comporte pas de renvois aux documents annexés, eux-mêmes très nombreux, ce qui a rendu difficile la recherche d'informations. Le rapport n'indique pas les modalités d'association à l'auto-évaluation des enseignants-chercheurs et des étudiants, ni le rôle joué par les instances (Conseil d'École, Conseil de la recherche, Conseil d'administration) dans son élaboration.

La visite sur site a cependant permis de vérifier que les enseignants, étudiants et agents de l'équipe administrative avaient été associés au processus d'autoévaluation dès le départ. L'accueil a été très bon. Le directeur et son équipe, ainsi que les enseignants et étudiants

rencontrés étaient très disponibles et parfaitement informés des enjeux et modalités de l'évaluation en cours. La bonne organisation et la disponibilité de chacun ont permis de recueillir les informations que le comité souhaitait obtenir et de préciser nombre de points qui posaient question.

Avis développé sur l'établissement

1 / Une école au cœur d'un environnement territorial remarquable, centré sur le design, mais dont le développement pâtit d'une dynamique financière de plus en plus contraignante

La Cité du Design/Esadse est un établissement reconnu sur le plan national pour ses formations qui font référence en matière de design¹⁰. Elle se distingue tout particulièrement par le fait qu'elle est parvenue à former, au cours du temps, un écosystème territorial et urbain d'une très grande cohérence et d'une grande visibilité autour du design, au point que la métropole stéphanoise s'y identifie pleinement. En témoignent le fort soutien que cette collectivité apporte à l'école, ainsi que la stratégie de développement de la ville qui fait du design un des marqueurs structurants de l'économie urbaine et des politiques locales d'attractivité mises en place.

Cet écosystème s'incarne tout particulièrement dans la Biennale internationale du Design organisée par l'école depuis près de 30 ans et dont le rayonnement a largement contribué à la reconnaissance par l'Unesco de la Ville de Saint-Étienne, du fait notamment des rapports étroits et anciens qui y existent entre art et industrie¹¹. Créée au début du XIX^e siècle, l'Esadse a en effet toujours été soutenue par la ville et par la métropole, avec une constance remarquable. La ville et l'intercommunalité ont joué un rôle essentiel dans la structuration institutionnelle de la Cité du design/Esadse, en promouvant la création d'un syndicat mixte en 2005, puis d'un établissement public de coopération culturelle (EPCC) dont le président et la vice-présidente sont des élus de ces collectivités. Symbole de ce rapprochement, l'Esadse a pris la place en 2009 de la Manufacture française des armes et des cycles de Saint-Étienne qui a symbolisé longtemps la puissance industrielle de la ville et dont elle occupe aujourd'hui une bonne partie des locaux reconvertis. Ces derniers sont constitués de bâtiments aux surfaces et aux volumes généreux, qui offrent aux étudiants comme aux enseignants et chercheurs un cadre de travail d'une qualité exceptionnelle, comme le comité a pu s'en rendre compte lors de la visite. La qualité et le potentiel de rayonnement du site que l'école occupe se sont encore renforcés au cours de la période évaluée avec l'émergence d'un quartier du design conforté par le projet urbain lancé par la collectivité, « Cité 2025 du design Saint-Étienne », qui prévoit 60 M€ de travaux. Ces derniers permettront notamment de réaliser la construction d'une Galerie nationale du design qui

¹⁰ À titre d'illustration, l'Esadse indique dans son rapport d'autoévaluation qu'elle figure dans le top du classement des meilleures écoles de design publiques en France du magazine Le figaro étudiant suivant trois critères principaux : excellence académique, ouverture internationale et insertion professionnelle.

¹¹ Saint-Étienne fait partie du réseau des villes créatives de l'Unesco depuis 2010 en tant que cité du design.

devrait accueillir en 2026 les collections du Centre national des arts plastiques (Cnap)¹², du Mobilier national et du Centre Pompidou dans ce domaine, mais aussi d'améliorer certaines des infrastructures de l'école (aménagement du foyer étudiant, ainsi que d'un espace pour le groupe de recherche en art et design).

Il est donc clair, du point de vue du comité, que le positionnement de l'école et celui des collectivités qui ont en charge la métropole stéphanoise se confortent mutuellement. Cette convergence des stratégies a constitué un atout indéniable pour l'établissement jusqu'à ce jour. Pour autant, cette place prépondérante représente aussi un facteur de fragilité stratégique à plusieurs titres.

En premier lieu, les ressources budgétaires publiques de l'EPCC, notamment en matière de fonctionnement, proviennent presque exclusivement de la Ville et de la Métropole stéphanoise¹³, ce qui, dans une période où les ressources des collectivités territoriales sont sous tension, constitue un vrai risque. Or, le budget de l'EPCC a connu une baisse régulière au cours de la période évaluée, notamment le budget annexe dévolu aux activités de diffusion (cf. 6 /)¹⁴. Durant la seule année 2025, le budget de l'établissement a même été amputé de 200 000 €, ce qui a conduit à la suppression de cinq postes. Cette suppression est à l'origine d'une grande inquiétude parmi les personnels et les étudiants. Au sein du budget global, celui de l'école est particulièrement contraint, la part des dépenses de personnel (et, dans ces dépenses, des personnels de catégorie A+ et A) constituant, et de loin, le principal poste budgétaire (73 %). Dans ce contexte de dépendance aux financements locaux et de pression salariale élevée, les apports de l'État demeurent très minoritaires¹⁵ et leur potentiel d'augmentation est quasi inexistant malgré le soutien politique de poids exprimé par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et par la Direction générale de la création artistique (DGCA) du ministère de la Culture. La Direction générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche (DGDCER) est désormais responsable des questions d'enseignement supérieur et de recherche, précédemment gérées par les directions générales « métiers ».

En second lieu, la Région, à qui la loi confie pourtant un rôle de chef de file en matière de développement de l'enseignement supérieur régional, ne soutient pas l'établissement à la

¹² Le Centre national des arts plastiques est un acteur culture incontournable en encourageant la scène artistique, en mettant en œuvre un ensemble de dispositifs de soutien et d'accompagnement, de coproductions pour des expositions et actions de diffusion, de commandes et de partenariats, destinés à soutenir les artistes et les professionnels de l'art contemporain dans leurs projets. Il constitue également un centre de ressources, produit et relaie les informations nécessaires à la pratique professionnelle des artistes. Il rassemble plus de 108 000 œuvres acquises depuis plus de deux siècles auprès des artistes vivants. Cette collection représente la diversité des courants artistiques qui se sont succédé et la pluralité de l'art contemporain. Décret n° 2015-463 du 23 avril 2015 relatif à l'Établissement public du Centre national des arts plastiques : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000030517673/>

¹³ Au compte administratif 2023, tous pôles d'activités confondus de l'établissement, cette part s'élevait à 62 %, soit 5,6 M€ pour la seule section de fonctionnement.

¹⁴ Le budget global de l'EPCC est passé de 11 M€ en 2019 à 8,95 M€ en 2023 (source : comptes administratifs). Le budget du pôle de diffusion est passé de 2,4 M€ en 2020 à 2,1 M€ en 2023.

¹⁵ 9,8 % en 2023 en fonctionnement, d'après le compte administratif.

hauteur de ce qui est attendu de la collectivité régionale, tant en ce qui concerne les activités de formation et de recherche, que pour ce qui relève de l'activité de diffusion (la Biennale notamment), comme l'ont montré les entretiens¹⁶. Un pacte financier est néanmoins à l'étude, d'après le rapport d'autoévaluation – confirmé pendant la visite – entre l'école, la Région, l'État et les autres partenaires publics de l'établissement.

Dans ce contexte, la recommandation du comité est double : il invite l'établissement à poursuivre une action résolue en faveur du maintien d'un alignement stratégique des plus fermes entre l'école, la ville et la métropole autour du design ; et il recommande tout particulièrement la signature d'une convention d'objectifs et de performance entre l'établissement, ses tutelles et ses partenaires, ce qui permettrait de mettre au cœur du pacte financier envisagé la Ville, la Métropole, la Région, le Département et l'État tous ensemble. Ce cadre pluriannuel et multi-partenarial permettrait de définir en commun des objectifs et de sécuriser davantage la trajectoire de l'institution, les moyens mobilisés actuellement n'étant pas à la hauteur des ambitions poursuivies.

2/ Une évolution institutionnelle presque aboutie, mais un fonctionnement des instances à clarifier

Depuis plusieurs années, la double vocation de la Cité du design à former des étudiants et à mener des activités de diffusion autour de la Biennale était devenue une source de tension interne, l'école n'étant plus totalement au cœur de cette seconde activité. À partir de 2019, la Direction générale de l'établissement a opéré une inflexion organisationnelle et stratégique conduisant à redonner à l'école toute sa prééminence dans le pilotage de l'ensemble des missions qu'elle assume. Cette inflexion a en particulier débouché sur une modification, en 2023, des statuts de l'EPCC Cité du design/Esadse. L'objectif de cette réforme statutaire a consisté à donner une meilleure cohérence d'ensemble à l'organisation générale, en réarticulant les activités de l'École à celles de la Biennale du design. Les deux missions de formation et de diffusion sont désormais réunies sous l'unique autorité du directeur de l'École, également commissaire de la Biennale.

L'organisation nouvelle ainsi mise en place distingue clairement un pôle formation et recherche (l'Esadse), un pôle diffusion (comprenant la Biennale) et des services mutualisés utilisés par chacun des deux pôles (communication et partenariats). Par ailleurs, le budget de l'EPCC Cité du design comprend désormais un budget annexe pour la Biennale, ce qui permet de bien distinguer les deux missions d'un point de vue comptable et financier. En outre, certaines missions assurées par l'EPCC et qui correspondaient à des compétences de la collectivité, dans le domaine du développement économique par exemple, ont été

¹⁶ Le financement de la Région est passé de 661 k€ à 308 k€ entre 2019 et 2023, soit une part dans le budget qui s'est réduite de 6% à 3,4 %.

réintégrées, par cette dernière, à ses services. La réforme institutionnelle et organisationnelle qui a été conduite au cours de la période évaluée a donc porté ses fruits. La plupart des interlocuteurs rencontrés lors de la visite (acteurs locaux, enseignants, chercheurs, étudiants, personnels administratifs...) considère que les activités de l'École et celles de la Biennale sont bien constitutives d'un seul et même projet, que leur complémentarité est avérée¹⁷ et que, dans le même temps, la distinction des objectifs poursuivis par chacune des missions de l'établissement est bel et bien préservée. Ainsi, l'École a bien la charge de la formation supérieure des artistes et des designers, ainsi que de la production de savoirs en art et en design. Quant au pôle diffusion, son rôle relève bien de la médiation artistique et culturelle au sens plein du terme, au travers d'expositions, de manifestations diverses (colloques et conférences) et d'actions d'éducation artistique et culturelle à l'attention du public scolaire.

Cette dernière mission de diffusion existe d'ailleurs dans tous les établissements de formation supérieure d'art, mais ce qui fait assurément la singularité du projet stéphanois est de proposer un événement biennal d'envergure internationale sur le design, qui a beaucoup contribué au rayonnement de l'École, et de faire converger, comme on l'a vu, le projet d'établissement avec le projet territorial que portent les collectivités locales.

Le rôle des instances redéfini à l'occasion de la refonte des statuts de l'établissement est assez clair dans l'ensemble, mais serait à préciser sur plusieurs points. L'EPCC Cité du design/Esadse est classiquement administré par un conseil d'administration et dirigé par un directeur général qui élabore et porte le projet de l'établissement dans toutes ses dimensions, et rend compte de sa gestion au conseil d'administration. Une instance originale est le Comité de pilotage, formé du Président et du Vice-Président de l'EPCC, ainsi que du directeur général et du secrétaire général. Il assure une « *mission de veille, un rôle de simplification, d'évaluation de l'action et de contrôle de sa gestion et de proposition* »¹⁸. Il permet ainsi de préparer efficacement les décisions et notamment les délibérations soumises au conseil d'administration.

L'EPCC étant un établissement d'enseignement supérieur, sa gouvernance est complétée par un Conseil d'École et par un Comité d'orientation stratégique, prévus par les statuts, ainsi que par un Conseil de la recherche, qui ont tous trois pour objectif d'associer les enseignants, les chercheurs, les étudiants ainsi que les parties prenantes externes, au portage du projet pédagogique et scientifique, ainsi qu'à la dynamisation de la vie étudiante.

Toutefois, la composition du Conseil d'École, ainsi que ses modalités de désignation et de fonctionnement sont renvoyées à un règlement intérieur. Il convient d'ailleurs de signaler

¹⁷ Les étudiants et les enseignants de l'école sont mobilisés et fortement impliqués dans l'organisation de la Biennale (exposition de certaines de leurs productions, valorisation de certains travaux de recherche, stages étudiants proposés sur des sujets de médiation...).

¹⁸ Statuts de l'EPCC Cité du design/Esadse.

que ce dernier, adossé aux nouveaux statuts adoptés en novembre 2023, n'a pas encore été élaboré ce qui est regrettable au regard de la nécessaire stabilisation du fonctionnement des instances de l'établissement. En effet, même s'il n'a qu'un rôle consultatif, l'avis de ce conseil est requis avant toute décision importante du Directeur ou du conseil d'administration, ce qui n'est pas pleinement le cas aujourd'hui, alors qu'il devrait être un lieu de réflexion et d'échange sur le projet pédagogique et scientifique, associant régulièrement l'ensemble des communautés. Or ce conseil ne se réunit que trois fois par an, ce qui est très insuffisant pour une instance censée donner des avis sur les questions pédagogiques et de vie de l'établissement, et non pas seulement sur les maquettes pédagogiques et sur la vie des formations. **Le comité recommande par conséquent de prévoir dans les statuts de l'établissement la composition du Conseil d'École, de même que les modalités d'élection de ses membres, ainsi que la durée du mandat qui leur est confié. Il conviendrait également d'arrêter des modalités de fonctionnement plus régulières et plus claires, allant dans le sens de la pleine association de toutes les parties prenantes internes à la gestion de l'établissement.**

Le Conseil de la recherche, qui n'est pas prévu par les statuts, se réunit à l'inverse très fréquemment, une fois par mois, ce qui laisse à penser qu'il fonctionne davantage comme un conseil de laboratoire que comme une instance validant les thématiques de recherche et les modalités de soutien à la recherche. L'absence de personnalités extérieures – chercheurs d'autres établissements – ne contribue pas à faire de cette instance un véritable conseil de la recherche. **Afin de distinguer ce conseil d'un conseil de laboratoire, le comité recommande de prévoir dans les statuts son existence et sa composition, qui pourrait laisser une large place aux chercheurs et doctorants de l'établissement, mais aussi à des chercheurs extérieurs (écoles d'art de design et d'architecture, universités, CNRS...), afin de concevoir et de piloter la politique scientifique de l'établissement.**

Quant au Conseil d'orientation stratégique, il est composé de six experts extérieurs qui *« apportent à l'établissement une expérience et une vision externe, ainsi qu'une expertise indépendante »*¹⁹. Il ne s'est toutefois jamais réuni, ce qui est regrettable, car il serait sans doute très intéressant pour l'Esadse de bénéficier de ce regard extérieur autorisé. Ce dispositif aurait également l'intérêt de valoriser la place de l'école dans le paysage de l'enseignement supérieur local et national. **Du point de vue du comité, le Conseil d'orientation stratégique devrait se réunir au moins une fois par an, pour échanger sur la stratégie mise en place pour l'Esadse et pour la Biennale.**

Le conseil d'administration n'a pas été modifié au moment de la réforme récente. Sa composition ne laisse qu'une place restreinte aux enseignants-chercheurs (un seul sur 23

¹⁹ Ibid.

membres), aux étudiants (deux représentants), aux personnels administratifs (un seul) et aux personnalités qualifiées dans le domaine de l'art, du design et de l'enseignement supérieur et de la recherche (trois représentants). Elle ressemble davantage au CA d'un établissement administratif de service qu'à celui d'un établissement d'enseignement supérieur de plein exercice, doté par ailleurs de missions de diffusion importantes (Biennale d'art).

Même si un réel dialogue s'est noué, de façon souvent informelle, entre la direction et l'administration d'une part, les enseignants et les étudiants d'autre part, il ressort de l'examen des statuts et de l'activité même des instances que la gouvernance de l'établissement n'associe pas suffisamment les enseignants, les chercheurs, les étudiants et les personnels administratifs au portage du projet de l'établissement et aux enjeux de son fonctionnement.

Avoir des statuts répondant davantage aux normes académiques attendues n'est pas un sujet anecdotique s'agissant de la gouvernance de l'établissement, car elle conditionne une intégration à part entière dans le paysage de l'enseignement supérieur de la recherche.

Le comité recommande donc expressément de revoir la composition du conseil d'administration. Un meilleur équilibre devrait y être recherché entre les administrateurs élus, les personnalités extérieures et les représentants des collectivités publiques. L'EPCC pourrait se rapprocher du modèle des instances délibérantes des écoles nationales supérieures comme cela a été fait, en 2018, pour les 20 écoles d'architecture également sous la tutelle du ministère de la Culture, avec l'adoption de la règle des trois tiers : un tiers d'enseignants-chercheurs, d'étudiants et de représentants de l'équipe administrative et technique, d'élus ; un tiers de personnalités extérieures qualifiées dans le domaine de compétence de l'EPCC (directeurs ou enseignants d'écoles d'art et de design, universitaires et chercheurs dans ces domaines, artistes ou designers) ou membres de droit (président de l'Université ou directeurs d'autres établissements d'enseignement supérieur locaux, représentant du recteur...) ; un troisième tiers constitué des représentants des fondateurs de l'EPCC que sont les collectivités territoriales (Ville, métropole et Région) et l'État.

3/ L'association à l'Université Jean-Monnet, facteur de renforcement du positionnement et de la position de l'Esadse au sein du monde académique

L'Université Jean Monnet de Saint-Étienne et l'Esadse entretiennent des relations anciennes, notamment dans le domaine de la recherche en design et dans les arts numériques. Deux projets notables de formation et de recherche ont particulièrement rapproché les deux établissements ces dernières années : le master *prospective design* qui associait également l'École des Mines de Saint-Étienne, et le programme de recherche ARTS (ou Institut ARTS), qui comprend notamment un *Graduate Program* financé par l'ANR et

obtenu dans le cadre de l'appel à projets SFRI (structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence), dont le site lyonnais a été lauréat en 2020. Ce programme regroupe, outre l'Esadse et l'Université Jean Monnet, d'autres acteurs majeurs de la culture à Saint-Étienne (Musée d'art moderne et contemporain, Centre dramatique national, École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne...). Au-delà du programme gradué, l'Institut ARTS comprend la création de formations spécifiques (diplôme universitaire art et jeunes publics, médiation et EAC – éducation artistique et culturelle), ainsi que des actions de formation continue ou initiale. Il est également le lieu de débats particulièrement intéressants sur le doctorat, la recherche et la création.

De ces deux projets, le second a certainement le caractère le plus structurant à moyen et long terme. En effet, l'Esadse s'est récemment désengagée du master *prospective design* en raison de son manque d'attractivité, le bilan coûts / avantages étant devenu défavorable à l'EPCC, dans un contexte de moyens contraints, comme le signale à juste titre le rapport d'autoévaluation. *A contrario*, l'Institut ARTS paraît beaucoup plus prometteur. Une étape décisive dans son institutionnalisation a même été franchie. L'Université Jean Monnet est en effet devenue un établissement public expérimental (EPE) en janvier 2025 par le décret du 4 décembre 2024. Celui-ci intègre l'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne (Ensase) en tant qu'établissement-composante et l'Esadse est elle-même associée à l'université par convention, ce qui lui permettra de participer à certains projets universitaires. Plus particulièrement, l'article 5-2 des statuts de l'EPE prévoit que l'Institut ARTS, dont l'Esadse est partie prenante, occupe une place à part entière dans la gouvernance de l'EPE en tant que composante distincte des autres composantes de l'université, ce qui se traduit par la reconnaissance de sa spécificité et de son rôle dans l'animation de formations et de recherches en arts, au croisement de plusieurs établissements du site. Cette reconnaissance ouvre des perspectives intéressantes pour l'EPCC, dès lors qu'il saura s'impliquer dans cet espace de collaboration majeur au sein de l'établissement expérimental.

Autre projet prometteur, l'Esadse et l'Université Jean Monnet se sont aussi associées récemment à la candidature portée par l'École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI), dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir ». Le projet déposé, mobilisant un consortium de 32 institutions et intitulé « Design et conception pour les transitions », a été retenu comme lauréat avec, à la clé, un accompagnement financier de 9 M€. Particulièrement ambitieux, il comprend 24 programmes de formation portés par des acteurs académiques et socio-économiques. L'Esadse y sera plus particulièrement porteuse d'une chaire design et industrie avec l'Université Jean Monnet, et elle abordera, dans ce cadre, la question des futurs désirables en matière de design. Le projet stéphanois devrait aussi porter sur la formation des enseignants au design, du secondaire jusqu'au doctorat. Ces éléments de programmation

soutenus par les financements de France 2030 devraient permettre à l'Esadse de réactiver les liens construits par le passé autour du master *Prospective Design*, ce qui fait de cette contribution au projet « Design et conception pour les transitions » une chance pour l'École et l'Université de poursuivre leur rapprochement profitable.

Mais il convient de noter que si les enseignants et les chercheurs de l'Esadse et de l'Université Jean Monnet ont pris des habitudes de collaboration, les questions statutaires empêchent une coopération plus approfondie. La reconnaissance d'un doctorat en art ou d'un doctorat par le projet, qui ne correspond pas forcément aux canons académiques du doctorat délivré par l'université, constitue un objet de débat récurrent au sein des écoles d'art, à l'Esadse comme ailleurs. Pourtant, le domaine du design, ainsi que l'intérêt porté par l'École au design industriel notamment – forme du design qui questionne les usages des objets dans leur matérialité, leur technique de fabrication ou d'utilisation, le savoir-faire qu'ils requièrent, ainsi que leur rapport à l'histoire, à la sociologie et à l'ingénierie –, devraient susciter une dynamique pour une recherche partagée. Contrairement à ce qui se passe avec l'Ensase – l'école d'architecture de Saint-Étienne - autour du doctorat en architecture, le doctorat-créditation ne semble pas très avancé, bien que de nombreuses écoles doctorales en France admettent depuis quelques années la présentation de thèses fondées sur une pratique artistique. À Nîmes, l'université a créé un doctorat en design au sein d'une de ses équipes de recherche (PROJEKT), ce qui a facilité l'intégration de l'École supérieure des Beaux-Arts de Nîmes en tant qu'établissement-composante de l'université, cette dernière étant récemment devenue établissement public expérimental. Si le contexte stéphanois est différent – ici, les forces de recherche en design sont principalement portées par l'Esadse –, le comité relève bien l'intérêt académique et institutionnel qu'il pourrait y avoir à une relation plus étroite et plus construite entre l'école et l'université dans le champ de la recherche doctorale, au-delà de leur actuelle association. De ce point de vue, l'établissement public expérimental nîmois pourrait servir d'exemple dans la perspective d'une plus forte structuration du modèle stéphanois de recherche en design.

Un autre obstacle tient au statut des personnels. Les enseignants des écoles d'art ne sont pas reconnus comme enseignants-chercheurs, contrairement à leurs collègues des écoles nationales supérieures d'architecture, qui se sont vu reconnaître cette qualité en 2018. Un premier pas consisterait à associer l'Esadse à une école doctorale de l'Université Jean Monnet, comme on vient de l'évoquer. La réflexion en cours sur le doctorat par validation des acquis de l'expérience peut également être une réponse pour les enseignants-chercheurs de l'Esadse qui souhaiteraient devenir docteurs. Des décharges d'enseignement dégageant du temps destiné à la recherche pourraient également être un sujet de collaboration avec l'université, dans le cadre de programmes dont le financement sur projets permettrait d'ouvrir de telles perspectives.

Au-delà de la formation et de la recherche, les questions relatives à la vie étudiante sont également un domaine de collaboration à creuser entre l'Esadse et l'Université Jean Monnet. L'université est naturellement chef de file sur ces questions pour le site stéphanois et pour les établissements d'enseignement supérieur qui lui sont associés, dans le cadre de l'établissement expérimental. La convention d'association de l'EPCC à l'université devrait être l'occasion de renforcer les possibilités offertes aux étudiants de l'école, en termes d'activités sportives, culturelles ou s'agissant de l'accueil international, de l'accès au nouveau service de santé universitaire ou de recours aux services d'orientation et de réorientation.

Le comité recommande donc à l'établissement de valoriser la place qu'il occupe désormais au sein du nouvel établissement public expérimental stéphanois, afin de faire progresser certains projets essentiels à son développement futur, en particulier en matière de recherche en art et design, de recherche doctorale et de vie étudiante.

4 / Une bivalence art et design de l'établissement qui mériterait d'être réexaminée

L'effectif étudiant de l'école comprend davantage d'inscrits en design (2/3 des élèves) qu'en art (20 %). Près d'un quart de l'effectif est toutefois indifférencié, car relevant de la première année du cursus au sein de l'établissement²⁰. L'Esadse propose ainsi quatre diplômes (deux DNA et deux DNSEP) qui couvrent les deux disciplines principales proposées par l'établissement. L'école a en effet choisi de conserver une offre symétrique pour chacune des deux options (*Art et Design*), mais en privilégiant certaines orientations qui constituent sa marque de fabrique.

Parmi ces orientations, le design, tel qu'il est envisagé et enseigné, est vu comme un design d'auteur ou de création, ce qui implique un enracinement profond dans les disciplines artistiques. Il repose également sur des problématiques novatrices que portent les enseignants-chercheurs et leurs invités, qui viennent du monde entier (professionnels, artistes, autres chercheurs), à l'occasion notamment de workshops thématiques ciblés²¹ ou lors de la biennale. Les projets proposés aux étudiants par les équipes enseignantes et par leurs invités se construisent souvent en lien avec les partenaires industriels et socioéconomiques de l'établissement²². Ils apportent ainsi une réponse à une demande de conception différente grâce à une pratique du design orientée par la recherche d'innovations

²⁰ À l'issue de la 1^{re} année de DNA, seul un tiers des étudiants s'orientent vers un parcours en art, d'après le rapport d'autoévaluation.

²¹ On signalera par exemple en 2024 les workshops qui se sont tenus sur le livre photo, la laine, le fil et la broderie, les shakers, pour ne citer que quelques exemples.

²² On peut citer, en s'appuyant sur des projets récents tels qu'ils sont présentés dans les rapports d'activité de l'école : EDF Pulse, Tôlerie forézienne, CHU de Saint-Étienne, Kinnarps, chocolats Weiss, EENUEE qui fabrique des avions électriques...

sociales et environnementales. En résulte une approche nouvelle de l'activité de conception industrielle qui nourrit des projets pédagogiques originaux à forte dimension professionnalisante pour les étudiants.

En comparaison, l'option *Art* adopte un positionnement plus classique et plus généraliste, l'objectif de la politique de formation dans ce domaine étant surtout de permettre aux étudiants – et notamment aux Stéphanois – d'avoir un choix de poursuite d'études, au sein de l'établissement, entre les deux disciplines (art et design) que proposent la plupart des écoles supérieures d'art en France. Si cette posture d'équilibre est tout à fait compréhensible, elle ne favorise guère la synergie entre les deux disciplines et ne permet pas non plus de « faire pleinement école », alors que l'approche très spécifique du design à l'Esadse pourrait s'avérer très stimulante pour la formation en art.

Soutenue par l'équipe de direction qui a conscience de son déficit d'attractivité, l'option *Art* a fait l'objet d'une attention particulière ces dernières années. Une exposition annuelle (« Biennale de jeunes artistes », en partenariat avec le Musée d'Art Moderne de Saint-Étienne, le magazine *ArtPress*, le ministère de la Culture et l'ensemble des écoles supérieures d'art du réseau du Ministère) est dorénavant portée par l'École en alternance avec la Biennale du design. Le renforcement des enseignements artistiques dès la première année encourage les étudiants à oser un parcours artistique. Et l'offre de formation en deuxième cycle a été revue avec l'ouverture d'une nouvelle mention (la mention XP) qui propose de concevoir la production artistique en même temps que sa diffusion en travaillant sur l'exposition comme forme, format, espace et modalité de travail²³, ce qui crée des ponts intéressants avec l'approche par le design. L'attractivité de cette nouvelle mention est d'ailleurs assez bonne, avec 13 étudiants inscrits au moment de la visite.

Malgré ces évolutions qui mettent l'établissement sur la bonne voie, les résultats de l'option *Art* ne sont pas encore à la hauteur des attentes, ce que mettent en évidence plusieurs indices que le comité a relevés. La volonté de transformation, en premier lieu, n'embarque pas encore l'ensemble de la communauté des enseignants de la discipline, une partie de l'équipe pédagogique s'estimant fragilisée par les évolutions structurelles en cours (développement marqué du design, difficultés à renouveler les compétences historiquement présentes en art au sein de l'établissement). Comme le signale le rapport d'autoévaluation et comme l'ont confirmé les entretiens, le travail mené sur les picturalités, porté de longue date par une équipe expérimentée au sein de l'école ne permet pas de nourrir un flux de demandes suffisamment étoffé pour cette mention du DNSEP *Art* et ne suffit pas à répondre aux questionnements qui traversent actuellement les nouvelles générations d'étudiants. En second lieu, les étudiants de cette option expriment un certain

²³ Présentation du DNSEP Art, Mention XP - <https://www.citedudesign.com/fr/esadse/cursus/dnsep-art-mention-xp>

nombre de motifs d'insatisfaction. Les enseignements fondamentaux dans ce domaine doivent en effet répondre aux nombreuses attentes de la formation de premier cycle et ces attentes concernent aussi bien l'art que le design (image, volume, couleur, matière). De ce fait, les étudiants de l'option artistique déplorent le manque de cours de dessin et de peinture, au profit d'enseignements plus techniques qui ne répondent pas pleinement à leurs attentes (vidéo, photographie). Or, compte tenu du petit nombre d'étudiants concernés, le budget contraint de l'école ne permet pas aujourd'hui d'envisager le développement d'enseignements spécifiques pour lesquels il faudrait engager de nouveaux enseignants. Par ailleurs, certains incidents ont pu aussi nourrir le sentiment d'insatisfaction au cours de la période évaluée : au printemps 2023, des dénonciations de pratiques assimilables à des VHSS par les étudiants de 1^{er} cycle en art ont donné lieu à une occupation des locaux. Si ces dysfonctionnements ont été traités, la mémoire des événements nourrit encore des inquiétudes au sein de la communauté étudiante, comme les entretiens l'ont montré.

Par conséquent, malgré les actions entreprises ces dernières années, seul un tiers des étudiants choisissent le cursus Art à l'issue de l'année généraliste du DNA. L'effectif est complété par 7 à 10 intégrations en cours de cursus. L'évolution pédagogique vers de nouvelles pratiques (performances, nouveaux médias, enseignements complémentaires en peinture ou dessin) semble donc assez compliquée dans ce contexte d'attractivité limitée, ce qui pourrait plaider en faveur de modifications stratégiques plus importantes que celles qui ont déjà été engagées.

Au vu de la faible proportion d'étudiants en art et de l'insatisfaction de ces derniers, à laquelle fait écho celle des enseignants au sujet du positionnement actuel de l'option, le comité s'interroge sur l'articulation des deux disciplines, art et design, au sein de l'établissement. Cette interrogation entre en résonance avec les remarques formulées par le Hcéres lors des précédentes évaluations des formations de l'école, qui recommandaient d'envisager une meilleure harmonisation entre les deux départements en situation de rivalité malgré eux.

À rebours de la situation actuelle, une plus grande liberté laissée aux étudiants dans leur spécialité de poursuite d'études, grâce à la mise en place de passerelles à plusieurs niveaux, serait particulièrement bienvenue et certainement propice à la mise en place de parcours individualisés, de groupes de formation plus homogènes et au développement d'échanges internationaux plus nombreux. Dans cette perspective, le comité recommande à l'établissement d'envisager de faire d'une double approche art-design la caractéristique de son offre de formation de premier cycle, ce qui permettrait d'accueillir des étudiants des deux profils, en s'appuyant sur l'excellente réputation de l'école et en ménageant des parcours individuels pour un même DNA.

Cette convergence des deux disciplines permettrait de désamorcer les rivalités existantes – ce que font déjà certaines mentions du DNSEP – et de développer un environnement dans lequel chacun pourrait apprendre de l'autre. Elle pourrait aussi préparer les futurs artistes à quitter éventuellement Saint-Étienne pour une autre école, grâce à un accompagnement à la préparation d'un 2^e cycle qui réponde au besoin de chacun, aucun établissement ne pouvant couvrir seul l'ensemble des spécialisations envisageables.

Le deuxième cycle et la recherche très distinctement spécialisés en design sortiraient consolidés de cette plus franche bivalence, d'ailleurs dans l'ADN des écoles d'art et de design, dont la raison d'être est précisément de mêler le « faire » à la création artistique. De ce point de vue, **les ateliers techniques de l'école, dont le comité a pu apprécier le haut niveau d'équipement et d'encadrement, répondent à la forte demande des étudiants et constituent un atout pédagogique essentiel dans l'affirmation de la dynamique art/design. Aussi, le comité recommande-t-il de les mettre pleinement en valeur.**

Dans un tel scénario, l'École garderait à Saint-Étienne un accueil en premier cycle « *art-design* » destiné aux jeunes étudiants-artistes stéphanois ou d'autres provenances, en développant des accords de partenariat réciproque avec certaines écoles du territoire pour des mutualisations ou des coordinations en premier cycle. Celles-ci amèneraient les étudiants à se projeter vers les établissements les plus spécialisés soit en art pour les uns, soit en design pour les autres²⁴, afin d'y être accueillis ensuite en deuxième cycle, dans le cadre d'un accès prioritaire.

Cette évolution serait tout à fait cohérente avec la redéfinition de la classe préparatoire²⁵ aux concours d'entrée des écoles d'art et de design, qui accueille désormais 24 étudiants par an, dont 12 sur des places art-design réservées aux jeunes du territoire. Les droits d'inscription pratiqués sont très raisonnables, puisque le financement de cette classe repose sur un apport différencié entre les étudiants étrangers hors Europe et les étudiants français (360 €/an pour ces derniers), sur la base d'un programme de 430 heures).

Le comité recommande à l'établissement d'envisager attentivement le positionnement en matière de formation qu'il préconise, car une approche art-design rendra à la fois l'option *Design* plus pointue et permettra de faire émerger une option *Art* elle-même plus proche du design, portée en partenariat avec d'autres établissements, au bénéfice des étudiants.

Ce positionnement aiderait également à poursuivre le travail avancé de recherche en art-design (cf. 6 /) tel que le mène le GRAD (groupe de recherche en art et design) et à valoriser, après l'obtention du deuxième cycle, des parcours individuels orientés vers le(s) design(s)

²⁴ Le territoire proche compte des établissements comme l'Ensba Lyon ou ESACM Clermont-Ferrand. Un peu plus loin, on dénombre d'autres écoles, comme celle de Montpellier ou la Head à Genève.

²⁵ Cette classe (La Coursive) avait été créée à l'origine avec l'université Jean-Monnet (Centre International Langues et Culture), à la demande d'un public international. Elle s'est transformée pendant la période de référence pour accueillir également des étudiants nationaux.

de création ou vers les formes émergentes d'art et de design (doctorats, post-masters entre autres).

5 / Deux points d'attention de la politique de formation : la relance des mobilités internationales et le suivi de la professionnalisation des étudiants

Une recombinaison des deux valences disciplinaires (art/design) de l'offre de formation permettrait également de redynamiser, dès le premier cycle, les mobilités internationales fragilisées par la crise sanitaire due au Covid-19, grâce à la programmation de courts séjours à l'étranger. L'école bénéficie en effet d'une tradition solide en matière d'échanges internationaux – chaque année, au cours de la période évaluée, de 17 à 26 étudiants internationaux se sont inscrits pour suivre l'une des formations de l'école –, mais les années de pandémie ont été marquées, comme partout, par un net ralentissement des mobilités. Ces dernières ont été depuis relancées²⁶ : les enseignements de FLE et en anglais font de nouveau partie de l'offre pédagogique que propose l'établissement, ce qui a permis une reprise des échanges dans le cadre de semestres de mobilité. 47 étudiants en art et design sont ainsi partis en mobilité ou en stage à l'étranger en 2023-2024 et 55 étudiants ont été accueillis en mobilité entrante. 14 enseignants étrangers ont rejoint l'école cette même année (professeurs invités), dont une enseignante dans le cadre du programme *Pause* du Collège de France. Dans ce contexte, le personnel a également été mobilisé pour conforter la qualité des échanges internationaux : 27 enseignants et membres de l'équipe pédagogique ont ainsi bénéficié de mobilités sortantes, ce qui redonne une certaine solidité à l'action internationale. **Compte tenu du potentiel de rayonnement que porte la Biennale internationale de design, on ne peut que recommander à l'établissement de poursuivre cet effort de relance des mobilités, tout à fait essentiel.**

L'insertion professionnelle²⁷ est également une préoccupation importante de l'institution : l'Esadse a notamment développé un module de quatre jours qui aborde les enjeux essentiels du développement professionnel des futurs diplômés en art et en design²⁸. Ce module favorise tout particulièrement les rencontres avec des acteurs professionnels dans le cadre de stages ou d'ateliers de production. L'école est aussi la première du réseau des ESAD à avoir mis effectivement en place l'alternance pour les étudiants de 2^e cycle qui choisissent

²⁶ Une relance de la politique internationale a été actée en 2022 autour de trois axes : internationalisation des formations et de la recherche, promotion et accompagnement international, réseaux européens et internationaux.

²⁷ L'établissement ne dispose pas du taux d'insertion professionnelle des diplômés pour l'année 2023-2024.

²⁸ D'après le rapport d'autoévaluation, les points abordés sont les suivants : accompagnement au choix d'un statut professionnel adapté à l'activité de création ; accompagnement à la préparation des déclarations fiscales et sociales annuelles (impôts, cotisation, etc.) ; informations spécifiques par entretiens individuels ; accompagnement à la gestion d'un projet artistique et à la demande de financement...

cette modalité d'enseignement (DNSEP *Design*)²⁹ et les étudiants de grade master qui le souhaitent peuvent prolonger leur scolarité d'un an pour faire des stages qui leur permettent d'acquérir une plus grande maturité professionnelle.

En option *Design*, les possibilités de se professionnaliser rapidement sont nombreuses grâce à l'écosystème local très orienté design (Biennale, projets proposés par des partenaires socio-économiques, rencontres d'entreprises, séminaires...) et grâce au réseau national et international dans lequel s'inscrit l'école. De nouvelles propositions ont pu se concrétiser avec la mise en place du dispositif « Fabécole » en 2022, pour les mentions *Objet* et *Public(s)* plus particulièrement. Il s'agit d'un fablab qui croise le savoir-faire entre les entreprises de la région Auvergne-Rhône-Alpes, le potentiel que représente la matériauthèque de la Cité du design/Esadse et la créativité des étudiants. Les projets peuvent ainsi être prototypés à l'échelle 1. Cette expérience croisée permet aux élèves de développer leurs idées aux côtés de spécialistes et d'ainsi acquérir une première connaissance du monde industriel. Les entreprises, quant à elles, découvrent de nouvelles voies propices à la conception de nouveaux produits. Ces rencontres et ces ateliers menés tout au long de l'année permettent de concevoir des objets imaginés par les étudiants et réalisés par les entreprises. Elles constituent des fertilisations croisées particulièrement bénéfiques.

En option *Art*, le niveau de professionnalisation des étudiants est également reconnu. Par exemple, « Manifesta », biennale européenne de création contemporaine instituée dans les années 1990 pour promouvoir le dialogue entre art et société, notamment sur de grandes questions politiques et sociétales contemporaines, a mis plusieurs fois en valeur les productions des diplômés de l'école. Ce fut le cas en 2023 lors de l'exposition des réalisations des étudiants de l'école dont « Manifesta » était mécène et qui fut l'occasion de mettre à l'honneur 14 artistes sortis de l'établissement au cours de la dernière décennie.

Enfin les contacts noués à l'occasion des événements qui jalonnent la Biennale du design ou d'autres manifestations sont porteurs, pour les étudiants, de perspectives professionnelles importantes (rencontres, échanges, monstractions, conférences...).

Toutefois, le comité estime que les enquêtes et les analyses sur le devenir des diplômés ne sont pas suffisamment développées. Malgré un accord avec l'université Jean Monnet pour l'administration de telles enquêtes, le traitement des réponses et la mise en œuvre de relances annuelles, l'établissement ne dispose pas de données suffisantes ni de résultats assez représentatifs pour suivre avec la finesse requise les diplômés des deux disciplines.

²⁹ L'alternance a été construite avec le concours du CFA FormaSup Ain-RhôneLoire, spécialisé dans les formations en apprentissage de l'enseignement supérieur (Association loi 1901). Six étudiants ont fait le choix de l'alternance à la rentrée 2024-2025 contre une étudiante à l'ouverture l'année précédente, ce qui montre le potentiel intéressant que représente ce dispositif.

Le comité recommande par conséquent à l'École de faire du suivi fin du devenir professionnel de ses diplômés un enjeu plus important, ce qui pourrait passer par d'autres méthodes que les enquêtes d'insertion, enquêtes que l'établissement n'a pas forcément les moyens de mettre en œuvre et d'exploiter de manière systématique. Une structuration plus forte du réseau des *alumni* de l'établissement pourrait constituer une voie à explorer et présenterait de surcroît l'avantage de créer plus de liens entre les promotions d'étudiants actuelles et les promotions antérieures.

6 / Une activité de recherche qui redécouvre des manières de faire et de s'approfondir

L'activité de recherche est structurée au sein de l'Esadse depuis 2010, date à laquelle ont été mis en place, au sein de l'établissement, les premiers groupes de recherche. L'école mène une recherche « par le faire » qui allie la théorie³⁰ et la pratique³¹. La coordination d'ensemble repose sur un Conseil de la recherche créé en 2023, qui réunit des représentants des cinq équipes de recherche autour de la direction de l'établissement. Bien qu'il ne soit pas une instance statutaire de l'EPCC³², ce conseil de la recherche permet de réunir ces laboratoires tous les mois³³ et a pour but d'organiser, d'animer et de diffuser les activités de recherche de l'Esadse, historiquement centrées sur la création contemporaine en art et en design. Il définit et pilote la stratégie de recherche, ainsi que la stratégie de formation par la recherche de l'établissement, en s'appuyant sur les axes principaux des équipes qui en sont membres et en lien avec le projet de l'école. Il contribue également à favoriser l'adossement à la recherche des formations destinées aux étudiants inscrits en 2^e cycle, ce qui lui permet de couvrir tous les aspects essentiels de la recherche. **Le comité recommande toutefois à l'établissement d'y intégrer davantage de représentants étudiants, ce qui n'est pas encore le cas, cette représentation se limitant au post-master, et de mieux diffuser les résultats de ses travaux à destination de toutes les communautés.**

Durant la période évaluée, un travail de restructuration a été mené à bien afin d'améliorer la visibilité des activités de recherche. Les cinq laboratoires³⁴ se répartissent désormais entre deux unités de recherche, à savoir l'unité « Numérique » et l'unité « Design et création »³⁵ qui

³⁰ Études de terrain, états de l'art, analyses critiques, articles et contributions.

³¹ Production d'images, d'objets, de pièces plastiques expérimentales, de dispositifs techniques, de formes performatives, de textes allant de la documentation à des formes littéraires.

³² Les statuts de l'EPCC ne prévoient pas la création d'une telle instance (articles L1431-1 à L1431-9 du code général des collectivités territoriales).

³³ Le conseil de la recherche est composé : du directeur de l'Esad Saint-Étienne ou de son représentant ; du responsable de chaque équipe de recherche de l'Esad Saint-Étienne ou son suppléant ; du délégué étudiant post-master).

³⁴ Les 5 laboratoires sont IRD Images, RandomLab, Objet, Spacetelling, LEM — labo ART expérimentation des modernités.

³⁵ L'UR numérique promeut la création en art et design dans le champ du numérique et elle rassemble des enseignants et chercheurs de l'Esadse et de l'Ensba Lyon. En lien avec les inclinations de chaque école, les axes de l'unité de recherche se déploient autour du design à Saint-Étienne (artisan numérique, designer-maker, open design...) et de l'art à Lyon (image et performance VR, hybridation, hacking, détournements et approches tactiques...). L'UR Design & Création promeut quant à elle un modèle de recherche plurielle où prime la production ouverte à toutes les formes et à tous les formats. Elle permet de mutualiser l'offre de recherche de plusieurs laboratoires, notamment par la tenue de séminaires communs, l'invitation de chercheurs, la programmation d'expositions

présentent une meilleure taille critique et offrent des possibilités de mutualisation. L'ensemble, auquel s'ajoutent les formations de 3^e cycle/post-master, est fédéré au sein du Groupe de recherche en art et design (GRAD) qui couvre ainsi toute l'activité de recherche de l'Esadse et apparaît comme un lieu foisonnant dont les axes de recherche sont pleinement cohérents avec l'activité art-design de l'école. Il apporte une vision prospective, tout en ayant pour objectif de replacer la production au cœur de la pédagogie (par le biais de conférences, de séminaires, de rencontres, de workshops communs, de voyages et de pratiques d'ateliers). Très concrètement, il encadre des activités destinées aux étudiants de master, tout en assurant le suivi des différentes formes de 3^e cycle (Diplôme supérieur de recherche en design, post-master recherche « graphisme et formes éditoriales / Azimuts », doctorats délivrés par l'Université Jean Monnet). La revue *Azimuts*, conçue par les étudiants de design graphique de l'Esadse, documente désormais avec précision les recherches de l'établissement. Cet outil éditorial professionnel permet de publier des textes de chercheurs de l'école ou de chercheurs invités, de valoriser les projets de recherche comme les projets des étudiants, et d'analyser les émergences de la recherche en design, avec un souci d'innovation graphique de très bon niveau. Les différents laboratoires se partagent la revue. Ils éditent ainsi un numéro chacun à leur tour pour un total de deux numéros par an. Ce support éditorial visible participe activement à la mise en place d'une communauté nationale de recherche en design. Au sein de cette communauté, l'Esadse s'est particulièrement illustrée au cours de la période évaluée avec 4 soutenances de doctorat, 6 soutenances de Diplôme Supérieur de Recherche en Design et l'organisation de la conférence Art Design Recherche (AD•REC) 2025 pendant la dernière biennale³⁶, etc.

En outre, l'adossement de la formation à la recherche est de qualité. Les enseignants qui animent les laboratoires ont pour la plupart suivi les étudiants en 3^e année, ce qui permet de réaliser un accompagnement continu des projets des étudiants et de faciliter l'orientation de leurs recherches, en fonction de la spécificité de leur approche. Aujourd'hui, le dispositif d'adossement à la recherche démarre en premier cycle, comme dans toutes les écoles d'art, par un apprentissage de la recherche documentaire, en lien avec la médiathèque de l'établissement qui offre les ressources nécessaires. Durant ce parcours d'initiation, l'étudiant rédige, en fin de premier cycle, un livret sur son travail personnel et il élabore, en deuxième cycle, un mémoire, articulé à son projet de fin d'études. Sur l'ensemble des cycles, les étudiants sont ainsi accompagnés dans une démarche scientifique conçue comme indissociable de la démarche de création et de la production artistique elle-même.

Enfin, le comité tient à souligner que la recherche conduite au sein de l'Esadse se distingue tout particulièrement par une dynamique qui lui est propre, et qui réside dans sa capacité à

ou le prototypage, etc. Ces activités communes trouvent leur place dans la Biennale mais aussi dans d'autres contextes événementiels liés aux thématiques concernées. L'unité valorise également les résultats de la recherche (publications, expositions) des laboratoires.

³⁶ En 2025, a eu lieu la 13^e édition de la Biennale organisée par l'école, dont le titre était « Ressource(s), présager demain ».

faire écho aux évolutions sociétales, politiques, économiques et techniques, ce qui passe souvent par une ouverture profitable à certains partenaires internationaux. Ce fut notamment le cas pour des programmes de recherche financés par le ministère de la Culture et par la métropole stéphanoise, qui se sont ensuite poursuivis grâce à l'appui de programmes européens. L'Esadse s'est ainsi positionnée comme leader pour deux projets européens co-financés par le programme Erasmus + (*Arts & Crafts* et *Digital Tools for Creative Collaboration*³⁷).

Si la politique de la recherche de l'établissement paraît parfaitement cohérente dans toutes ses dimensions, le comité estime toutefois que l'école sera sans doute amenée à poursuivre le travail d'optimisation³⁸ déjà engagé grâce à la mise en place du GRAD. Dans la mesure où la structuration de la recherche mobilise grandement l'énergie des équipes dans une période d'austérité financière, **le comité recommande à l'EPCC de consolider tout particulièrement ses partenariats stratégiques avec l'Université Jean Monnet et avec les autres établissements du site afin de pérenniser et de conforter son offre de recherche, notamment dans le champ de la recherche doctorale. Il recommande également de stabiliser les équipes de recherche existantes, de créer un véritable statut d'enseignant-chercheur, attractif sur le plan de la rémunération, qui équilibre les tâches d'enseignement, de recherche et d'accompagnement des étudiants, ce qui suppose que le ministère de la Culture se mobilise également sur cette question. Enfin, dans la mesure où la lisibilité des unités de recherche, des équipes et des laboratoires qui les composent demeure perfectible, il recommande à l'établissement de clarifier ces différentes dénominations dans un souci de simplification et de bonne communication auprès des différents publics.**

7 / Une vie associative profuse et dynamique, une politique de la vie étudiante soutenue, mais à structurer de manière plus systémique

La dimension humaine de l'école favorise intrinsèquement la proximité et les interactions entre les étudiants à la fois au sein des spécialités, mais également entre les promotions. Il en résulte une bonne cohésion de la communauté étudiante, que le comité a pu apprécier. Les étudiants sont également porteurs d'un véritable esprit d'école, avec un sentiment d'appartenance fort à l'établissement. Cet attachement se traduit aussi bien par leur implication dans les projets académiques que par l'intérêt qu'ils portent au devenir de

³⁷ *Digital tools* a été ainsi financé sur un programme de deux ans 2021-2023- Erasmus + (KA203) pour 288 k€. Partenaires : Académie estonienne des arts, Haute école de design de Schwäbisch-Gmünd et Bureau européen des associations de design (BEDA). Le programme a produit une plateforme en ligne, ainsi qu'une exposition sur les nouvelles réalités pédagogiques en ligne et hors ligne dans le domaine de l'art et du design, intitulée « C'est toi et moi, de base ». Celle-ci s'est tenue du 24 au 28 avril 2023. Y ont participé 20 étudiants.

Le 2^e programme de la plateforme numérique collaborative *Arts & Crafts* a été financé par Erasmus + sur la période 2021-2024. Il s'adresse aux étudiants et enseignants d'écoles d'art, aux artisans, artistes et designers, aux critiques et commissaires d'expositions... et à toutes personnes intéressées par le sujet. Piloté par l'Esadse, il rapproche l'art et l'artisanat en interrogeant notamment les modes de production. Il regroupe 6 écoles d'art : l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles (Belgique), l'Académie d'art et design de Bratislava (Slovaquie), la faculté des Beaux-Arts de l'Université de Porto (Portugal), l'école des arts visuels et médiatiques de l'Université de Québec à Montréal (Canada), l'Institut national des Beaux-Arts de Tétouan (Maroc).

³⁸ L'idée est celle de souplesse que permet la multiplication des instruments et passerelles avec l'Université, notamment en matière de recherche.

l'institution. L'Esadse se saisit elle-même pleinement des enjeux relatifs à la vie étudiante et à la vie associative, notamment parce qu'elle a intégré dans l'équipe de direction une référente dont une partie des missions porte sur ces enjeux. Cette personne, qui représente un maillon essentiel, permet de faire le lien entre les étudiants, les associations et les personnels administratifs, les étudiants ayant la possibilité de lui transmettre leurs demandes.

Concernant l'implication des étudiants dans la vie institutionnelle, ces derniers élisent des représentants au Conseil d'École (6 représentants), et également au Conseil d'administration (2 représentants étudiants). Les élections se déroulent au début du premier semestre, à l'automne de chaque année universitaire. Les élus étudiants ont pour rôle de prendre connaissance des doléances des étudiants (préoccupations, questions, problèmes rencontrés, propositions) puis de les relayer à la direction de l'école, en particulier celles qui portent sur les problèmes propres à chaque année d'étude. **Afin de permettre aux étudiants élus d'assumer au mieux leurs fonctions de représentation, le comité recommande à l'établissement d'organiser pour eux des sessions de formation, afin qu'ils puissent mieux appréhender leurs rôles, comprendre leurs obligations et acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de leurs mandats.**

La vie associative de l'établissement s'avère particulièrement dynamique au regard de l'effectif étudiant accueilli. Elle repose sur des personnalités engagées qui sont parfois en nombre limité, ce qui engendre certaines difficultés lors du renouvellement des bureaux d'associations. Le Bureau des Arts (nom donné au Bureau Des Étudiants-BDE) en est le principal moteur. L'école accompagne efficacement cette vie associative en s'appuyant notamment sur la commission gérant la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC) et sur la commission des associations, toutes deux ayant la charge de ventiler les budgets alloués à la vie étudiante. Au cours de la période de référence, dix projets d'associations étudiantes ont ainsi été soutenus pour un montant total de 6 980 euros. Dans le cadre du montage des projets, les étudiants concernés reçoivent, de manière adéquate, les informations utiles et ils sont accompagnés tout au long de l'année, dans le dépôt des dossiers, par la commission d'aide aux projets. Cet accompagnement de qualité permet de porter des initiatives originales et bien conçues comme, par exemple, le projet de récupérathèque « L'AuBenne », porté par le Bureau des Arts depuis 2019 et qui promeut un recyclage des matériaux fondé sur le troc³⁹. Par ailleurs, le projet métropolitain stéphanois, « Cité du design 2025 », a amené les étudiants à prendre part de manière concrète à la conception et à l'évolution de leur campus⁴⁰. Ils en ont par conséquent été acteurs, à la fois

³⁹ Elle est membre de la Fédération des récupérathèques. Site internet : <https://federation.recuperatheque.org/>

⁴⁰ Le budget global du projet s'élève à plus de 60 M€ dont 39,2 M€ financés par Saint-Étienne Métropole. 378 598 € HT sont consacrés à l'aménagement du foyer étudiant et d'un espace pour le groupe de recherche en art et design de l'Esadse.

en tant qu'usagers, mais aussi en tant que futurs artistes et designers. **Le comité estime cependant que l'École, dans sa dynamique de développement et de rayonnement, pourrait prendre davantage appui sur le tissu associatif afin d'aider à la structuration d'un réseau impliquant des associations relevant d'établissements partenaires du site lyonnais et stéphanois ou appartenant aux autres écoles d'art et de design. Il recommande également au Bureau des Arts, avec l'aide de l'établissement, d'intégrer dans ses axes de développement un plan de formation favorisant la transmission des savoirs et des compétences requises, lors de la passation de pouvoirs au sein des bureaux des associations. Un plan couplé avec les sessions de formation des élus et délégués étudiants pourrait avoir du sens.**

S'agissant des conditions de vie des étudiants, l'offre en services de santé et l'offre sportive sont déléguées, par convention, à l'Université Jean-Monnet. Elles sont, l'une comme l'autre, en développement⁴¹. Durant la période de référence, les services de soins ont couvert, du point de vue du comité, la majorité des besoins en termes de prévention et d'accompagnement sanitaire des étudiants. À l'horizon 2027, la délégation de services médicaux va évoluer très favorablement, car elle reposera désormais sur un centre de soins à part entière, intégrant des consultations en médecine générale, en addictologie, ou encore en psychiatrie⁴². L'Esadse est partenaire du déploiement de ce nouveau centre médical. Une assistante sociale du CROUS peut également être sollicitée par les étudiants qui auraient besoin d'un accompagnement. Concernant le service en charge des activités sportives, celui-ci est opéré également par l'Université, avec un contingent de places réservées à l'Esadse grâce à un prélèvement sur la CVEC de l'École. **Le comité recommande à l'établissement de tirer parti du cadre que lui offre l'Université Jean Monnet en tant qu'établissement public expérimental et, en particulier, il lui suggère de mettre à profit la signature de la future convention d'association à l'université pour exploiter tous les dispositifs relatifs à la vie étudiante et associative mis à disposition par cet EPE.**

Si la taille de l'École facilite les échanges spontanés entre les étudiants et la direction de l'Esadse, le comité a pu relever que ce dialogue n'est pas suffisamment formalisé et institutionnalisé, ce qui peut conduire à des malentendus. La faible fréquence des séances du conseil d'école concourt au déficit de communication interne à destination des étudiants que le comité a pu relever : ces derniers ne sont en effet pas suffisamment associés aux discussions, aux réflexions sur le projet d'établissement et à ses évolutions. **Même si la direction est toujours ouverte aux contacts informels et individuels, le comité ne peut que recommander de mettre en place une communication structurée plus importante à**

⁴¹ Une convention a été signée en 2025 pour l'accès aux services de soin (année universitaire 2025-2026). Une autre convention a été signée en 2025 pour l'accès aux services de sport (année universitaire 2026-2027).

⁴² Entretiens.

destination de la communauté étudiante, afin d'éviter des problèmes d'incompréhension et de distorsion de l'information.

Ce manque de structuration du dialogue se manifeste également par l'absence d'un schéma directeur de la vie étudiante (SDVE). Ce schéma permettrait de définir des objectifs précis et des indicateurs de suivi des actions à mener pour le développement de la vie étudiante. Fruit d'une co-construction entre les étudiants, les associations, l'administration et la direction, il serait en effet un moyen de renforcer le dialogue autour des enjeux de la vie étudiante, en vue d'en améliorer la qualité. Dans la mesure où il est prévu de déployer ce schéma directeur à partir de juin 2027 et de le construire en adéquation avec les schémas correspondants des établissements partenaires (COMUE et Université Jean Monnet), **le comité recommande à l'école d'impliquer dès maintenant les représentants étudiants et les associations dans une réflexion préparatoire à l'élaboration du SDVE, afin de favoriser la dynamique de co-construction de la politique de la vie étudiante qui en résultera.**

La valorisation de l'engagement étudiant est quant à elle plutôt limitée, car elle se cantonne à la seule reconnaissance du rôle de représentant au sein des instances de l'établissement, sous la forme d'un supplément au diplôme. L'École n'a pas mis en place de système de valorisation qui reposerait, par exemple, sur l'octroi de crédits ECTS. Ce choix est regrettable, car il ne permet pas de faire reconnaître l'implication souvent lourde dans des postes à responsabilité, au sein des associations reconnues. **Le comité recommande donc de valoriser l'engagement étudiant dans les associations et dans les fonctions de représentation étudiante par des crédits ECTS, ce qui permettrait de dynamiser l'engagement et de mieux soutenir le milieu associatif.**

Enfin, l'École s'est engagée depuis 2024 dans des actions de formation de son corps enseignant aux enjeux concernant les faits de violence et de harcèlement sexistes et sexuels. Dans son précédent rapport, le Hcéres avait déjà recommandé de « faire de la prévention et de la lutte contre les discriminations et pour l'égalité un axe structurant du projet d'établissement, doté de moyens opérationnels ». En 2024-2025, l'ensemble de la communauté administrative et pédagogique de l'école a donc été sensibilisée à ces questions par l'intervention de l'association « La Petite » lors d'une journée de formation. À la suite de cette séquence de formation, une cellule d'écoute a également été créée. Elle est opérationnelle depuis la rentrée 2025, ce qui améliore le processus interne de détection. L'école doit toutefois veiller au respect de l'anonymat des victimes et accompagner les étudiants concernés aussi bien vers les dispositifs internes qui sont en cours de pérennisation, que vers les dispositifs externes mis en place par le CROUS, le service de santé étudiante de l'Université Jean Monnet, ou le ministère de la Culture. L'école projette de former l'ensemble de ses agents et de ses étudiants à l'horizon 2026. La construction du schéma directeur de la vie étudiante (SDVE) pourrait être l'occasion de dresser le bilan des

actions et des dispositifs de lutte contre les VHSS, afin de s'assurer de leur efficacité. **Le comité recommande à l'école d'établir ce bilan pour mesurer l'efficacité des dispositifs existants et de prendre les mesures nécessaires afin de les améliorer. À partir de ce bilan, il recommande également de poursuivre le programme de formation destiné aux enseignants, aux agents administratifs et aux étudiants en la matière. Il suggère également d'élaborer un plan de lutte contre les VHSS et de l'intégrer au futur SDVE.**

8 / Une activité de diffusion désormais à sa juste place, mais des articulations à améliorer avec les missions de recherche et de formation

La politique de diffusion fait pleinement partie des missions de l'école, désormais clairement réparties, comme on l'a vu, entre un pôle « enseignement supérieur et recherche » et un pôle « diffusion ». Elle a pour objectif « d'alimenter et de compléter les activités d'enseignement et de recherche au bénéfice de l'établissement et de son positionnement », ce qui en fait un enjeu stratégique pour lui, ce dont témoigne son nom même (Cité du Design/Esadse). Cette politique repose plus particulièrement sur un événement biannuel internationalement reconnu et identifié (la Biennale internationale du design de Saint-Étienne), créé en 1998, et sur une programmation annuelle régulière d'événements. La feuille de route de l'EPCC en matière de diffusion repose sur quelques axes forts : l'organisation et la promotion de la Biennale, la planification tous les deux ans d'un événement intercalaire consacré à l'art (Art Press), le déploiement d'expositions régulières⁴³ touchant un public large et diversifié et mobilisant notamment les collections nationales existantes, la sensibilisation au design du jeune public et des familles grâce à un lieu emblématique, la Cabane⁴⁴. L'établissement prévoyait également de décliner sa stratégie de diffusion à travers une politique d'édition qui lui aurait pleinement permis de jouer le rôle qu'il ambitionne en matière d'animation des réseaux nationaux et internationaux de design. Mais limitée à la revue *Azimuts*, cette activité éditoriale ne permet pas de toucher les objectifs visés aussi largement que prévu. En outre, il n'est pas toujours évident, à l'exception de la biennale, de déceler une articulation forte entre l'activité de recherche-crédation conduite par l'établissement et l'activité de diffusion.

Le comité recommande donc à l'EPCC de clarifier ses axes stratégiques en matière de diffusion, en réaffirmant le rôle central de l'école comme principal lieu de conception et de définition de la programmation, ce qui suppose de renforcer les synergies en interne, afin de parvenir à un plus fort degré de cohérence entre programmation culturelle et programmation scientifique. À cet égard, il conviendrait de s'assurer davantage du plein

⁴³ Il s'agit d'expositions sous différents labels, dont certaines soutenues par le ministère de la Culture.

⁴⁴ La Cabane est un espace ludique de 350 m² entièrement conçu pour rendre le design accessible aux enfants. Il est aménagé au sein des locaux de l'ancienne Manufacture qu'occupe également l'école.

ancrage des activités de diffusion au sein des axes de recherche-création portés par l'école, en veillant notamment à ce que ces activités prennent appui sur les recherches partenariales conduites au sein de l'école.

Parmi les différentes actions de diffusion engagées par l'établissement, la Biennale Internationale du Design demeure le cadre privilégié de valorisation de la recherche menée au sein de l'Esadse et elle bénéficie, à ce titre, d'un fort niveau de rayonnement. En 2025, la 13^e édition de la Biennale s'est ainsi tenue du 22 mai au 6 juillet : elle a réuni 155 acteurs régionaux, nationaux et internationaux essentiellement du monde du design, sollicités pour l'occasion, et attiré 71 900 visiteurs. Cette édition s'intitulait « Ressource(s), présager demain »⁴⁵, ce qui correspond bien aux sujets sociétaux que l'école cherche à aborder. Les étudiants occupent en outre une place majeure au sein de cette manifestation, lors de cette dernière édition comme lors des précédentes, car ils peuvent s'impliquer de diverses manières (workshops, stages), ce qui fait de l'événement un temps fort du parcours de formation. Avec les *alumni* et les enseignants (principalement ceux du cursus design), ils sont mis à contribution et se voient confier des missions en lien avec les métiers de la médiation culturelle, du graphisme, de la communication, du montage ou de la scénographie d'expositions, dans une volonté de faire converger les besoins en communication de la Biennale et la valorisation des talents formés au sein de l'établissement. Outre sa contribution au rayonnement de la Cité du design / Esadse, la Biennale représente un véritable vecteur de professionnalisation pour les étudiants qui rencontrent, pour l'occasion, créateurs et designers du monde entier. En participant à la définition de l'identité visuelle de l'événement et en présentant leurs productions, ils enrichissent leurs cursus d'une expérience professionnelle de grande qualité⁴⁶. Cependant, l'autoévaluation, comme les informations communiquées pendant la visite, ne permettent pas vraiment d'établir une mesure précise de l'impact de cet événement majeur. La fréquentation n'est pas analysée en des termes suffisamment précis : les statistiques produites ne distinguent pas vraiment les primo-visiteurs, des professionnels du design et du grand public, faute d'une segmentation réfléchie des différents profils de visiteurs. Il est d'ailleurs à noter que les résultats de billetterie des expositions organisées par l'établissement sont assez rudimentaires et ne donnent pas vraiment d'indication sur le taux de remplissage de chaque événement ni sur le ratio prévisions/résultats qui devrait constituer un indicateur-clé.

⁴⁵ D'après, Laurence Salmon (Directrice scientifique de la Biennale, la thématique Ressource(s), présager demain « prend en compte les limites planétaires. Comment faire dans un monde limité et impacté par les activités humaines à l'ère de l'Anthropocène ? Depuis un demi-siècle, nous sommes entrés dans cette ère où les activités humaines bouleversent climat et écosystème. La difficulté est de parvenir à se projeter dans un tel futur sans sombrer dans le pessimisme et la crainte d'un effondrement. Les designers ne sont pas des futurologues, ni des devins. ».

⁴⁶ Rapport d'activité Esadse 2023-2024. <https://www.citedudesign.com/articles/1235/24-11-10-Plaquette-Esadse-2024-2025.pdf>

Le comité recommande de perfectionner la mesure de l'impact des événements qu'il organise, à partir d'une segmentation beaucoup plus fine des publics accueillis et sur la base d'indicateurs plus élaborés qu'actuellement.

Par ailleurs, il ressort en particulier des entretiens que la filière Art éprouve des difficultés à être pleinement impliquée dans la dynamique événementielle de l'école, malgré l'existence de manifestations qui la concernent directement (Biennale Art Press, Manifesta...), ce qui suggère un autre axe d'amélioration potentielle des projets de diffusion. Les étudiants en arts se désintéressent par ailleurs de l'événement de grande envergure qu'est la Biennale internationale de design et lui reprochent de ne proposer que des workshops centrés sur le design.

Le comité recommande donc, dans la continuité des analyses sur la bivalence art/design de l'établissement développées dans ce rapport, de prendre un certain nombre de mesures simples qui permettraient d'impliquer activement les étudiants en art, soit directement au sein de la Biennale du design, soit dans le cadre d'une programmation particulière valorisant la relation art-design (cycle d'expositions ou workshops spécifiques, invitation d'artistes internationaux...). Ces étudiants y trouveraient en outre des possibilités accrues d'accéder à des stages et à des offres de collaboration professionnalisantes. Le positionnement de l'école en sortirait renforcé.

La politique de diffusion a d'autres impacts sur la vie de l'école que cette évaluation souhaiterait souligner. L'organisation des événements et plus particulièrement de la Biennale du design pèse sur les fonctions de soutien de l'établissement (pôle de services mutualisés) et entraîne notamment un net surcroît d'activité des ateliers (responsables et techniciens) et de certains services (y compris le service des études et de la communication). Cette charge supplémentaire est très distinctement perceptible en amont de l'événement (logistique d'organisation), mais aussi pendant toute la période d'exploitation de l'événement, non exempte d'aléas. Or en l'absence d'un rétroplanning de programmation des activités de diffusion et de mise en œuvre de leur production, l'établissement n'est pas pleinement en mesure d'évaluer la charge susceptible de peser sur chacune des équipes pendant un laps de temps relativement long.

Le comité tient donc à alerter l'établissement sur le risque de surcharge de travail lié à la mise en œuvre de la stratégie de diffusion et sur le fait que les personnels puissent se trouver, à un moment ou à un autre, en situation d'épuisement⁴⁷. Une analyse fine des charges de travail de chacun et des besoins en compétences s'avère donc indispensable à moyen terme pour garantir la pérennité et la qualité des actions de diffusion. **Le comité recommande à l'EPCC de mener le travail nécessaire pour analyser, à la lumière des**

⁴⁷ Entretiens.

événements passés, l'impact concret de la politique de diffusion sur la charge de travail, tant individuelle que collective, et d'en tirer les conséquences en termes de politique des ressources humaines. Il recommande ensuite d'envisager toutes les solutions de lissage de cette charge, telles que l'élaboration d'un rétroplanning fin de la programmation événementielle. En somme, si l'activité de diffusion s'affirme progressivement comme un levier de visibilité et de valorisation pour l'établissement, sa consolidation passe aussi par un soutien aux équipes, une clarification des responsabilités, une meilleure articulation avec les autres missions de l'école et un pilotage stratégique plus structuré.

L'architecture de l'EPCC mise en place depuis 2024 promeut une sanctuarisation des budgets propres à chaque pôle et donc une identification précise des montants consacrés à la Biennale internationale et aux autres expositions programmées. Toutefois, le comité a relevé une baisse significative et constante des budgets annuels consacrés à la diffusion. Cette baisse affecte principalement la programmation des expositions qui passent ainsi de quatre par an pour un montant de 120 k€ chacune, à deux par an pour un montant de 60 k€ chacune. Sur le plan budgétaire et organisationnel, le comité estime que la sanctuarisation des moyens alloués à la diffusion est une condition importante de la bonne gestion de l'établissement. Elle vise à éviter que ne se développe une porosité entre les budgets de l'Esadse et entre les différents pôles, la situation actuelle ne permettant pas de garantir la parfaite traçabilité des dépenses inhérentes à l'activité de diffusion. **À cet égard, le comité recommande à l'EPCC de mettre en place une comptabilité analytique qui lui permettrait d'avoir une connaissance plus fine des coûts et d'établir des clés de répartition des recettes pleinement appropriées, ce qui permettrait d'améliorer le pilotage du budget consacré à la diffusion.**

Enfin, la question de la communication demeure un point sensible. Des confusions persistent entre la communication de l'école et celle qu'induisent les activités du pôle diffusion, ce qui nuit à la clarté des messages et à la perception externe de l'Esadse en tant qu'école. Les représentants des étudiants ont également mis en avant des difficultés de communication interne, qui rappellent la nécessité de fixer des modalités d'échanges d'information entre les différents acteurs qui puissent faire réellement consensus⁴⁸. Le comité regrette d'ailleurs que la commission de la recherche de la pédagogie et de la vie étudiante (CRPVE), qui aurait pu aider à établir ce cadre de référence sur les informations essentielles à échanger entre les communautés de l'établissement, n'existe plus. **Il recommande par conséquent à l'EPCC d'élaborer un plan de communication externe adapté aux enjeux propres à chaque pôle, ce qui éviterait toute confusion entre ce qui relève de l'école et ce qui relève du pôle diffusion. S'agissant de la communication interne, la réactivation d'une instance comme la commission de la recherche, de la pédagogie et**

⁴⁸ Entretiens.

de la vie étudiante devrait permettre d'identifier les modalités de communication à améliorer.

Rapports d'évaluation du diplôme national d'art (DNA) et du diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP)

Rapport d'évaluation du diplôme national d'art (DNA), option Art.

Présentation de la formation

Le diplôme national d'art option *Art* de l'École supérieure d'art et design de Saint-Étienne se déroule en trois ans. La formation compte 113 inscrits (dont 70 en année propédeutique *Art-design* et 43 en phase programme *Art*) en 2023-2024.

Le nombre d'heures encadrées et le nombre d'enseignants permanents et non permanents de l'équipe pédagogique ne sont pas précisés dans le dossier d'autoévaluation de la formation, ce qui est regrettable. Le premier cycle (années 1, 2 et 3) donne aux étudiants le temps de l'exploration et de l'expérimentation dans différents domaines de la création, puis leur permet d'approfondir leur discipline dans un atelier. La formation est organisée en termes d'apprentissages (outils et connaissances fondamentales) avec une évolution vers les projets personnels ainsi qu'une évaluation cohérente des savoirs techniques (ateliers) et théoriques (travaux à partir de sources documentaires). Ce cheminement équilibre travaux collectifs et projets personnels, et il comprend une initiation à la recherche qui s'affirme en 3^e année. Les projets des étudiants se mesurent en permanence aux regards critiques des enseignants et aux enjeux contemporains. Ils se nourrissent des événements qui procèdent d'une programmation d'invités, de voyages, de visites d'expositions et d'un réseau dense de partenaires artistiques et culturels. De nouveaux partenariats ont d'ailleurs permis le développement d'une activité plus importante dans le domaine de l'art contemporain (Manifesta) et une bonne mobilisation des étudiants.

L'évaluation semestrielle répond aux exigences du ministère de la Culture, tutelle pédagogique. La réussite est de très bon niveau avec des taux de 90 à 100 % des étudiants ayant présenté le diplôme au cours de la période de référence, mais il est à noter que 15 à 30 % des étudiants ne présentent pas le diplôme selon les années, ce qui est préoccupant, l'évaluation n'ayant pas permis de savoir ce que deviennent ces étudiants. En outre, le nombre de diplômés est en diminution nette sur la période (19 en 2022-2023 mais seulement 8 en 2023-2024), ce qui pose question sur l'évolution de la filière à envisager (cf. 4 /).

Forces

- Un petit nombre d'étudiants, ce qui permet un accompagnement de qualité par une équipe pluridisciplinaire d'enseignants artistes, designers et chercheurs ;

Points de vigilance

- Une option *Art* qui ne sature pas ses capacités d'accueil après la première année commune art-design, ce qui se traduit par un déséquilibre important entre les deux filières (entre 10 à 20 étudiants en

- Un enseignement qui favorise le développement d'une polyvalence de compétences, entre art et design ; - Des ateliers artistiques qui permettent de grands formats et des approches multiples de la création ; - L'organisation d'événements artistiques visibles comme « Manifesta » en contrepoint des événements en design qui font la réputation de l'école ; - L'accueil du stage national du programme Égalité des chances, soutenu par la fondation Culture et diversité (élèves de Terminale souhaitant s'inscrire en école d'art), témoin de l'engagement social de l'école.	art contre 35 à 45 étudiants en option design) ; - Une place trop importante, rapportée par les étudiants, des enseignements techniques et/ou technologiques aux dépens d'enseignements plastiques en dessin, peinture, etc. ; - Une option <i>Art</i> qui se sent fragilisée en regard de la force de l'option <i>Design</i> ; - Une orientation des étudiants en fin de cycle qui pourrait être améliorée ; - La mobilité internationale des étudiants sous ses diverses formes (semestres, stages, voyage d'études) reste faible.
---	--

Recommandations

- Développer une culture du parcours individuel en matière de projet artistique et une plus grande polyvalence en renforçant les porosités art-design.
- Profiter de l'excellence des locaux et des équipements de l'établissement pour développer des événements partagés avec d'autres écoles ayant une option *Art*, notamment avec les autres écoles du territoire.
- Envisager la refonte de l'option en une option *Art-design*, avec un principe d'individualisation des parcours pour chacune des deux valences, en s'appuyant notamment sur le supplément au diplôme, et préparer la poursuite d'étude en deuxième cycle en art en s'appuyant sur des partenariats avec d'autres écoles (Lyon et Clermont-Ferrand notamment).

Rapport d'évaluation du diplôme national d'art (DNA), option Design.

Présentation de la formation

Le diplôme national d'art option *Design* de l'École supérieure d'art et design de Saint-Étienne se déroule en trois ans. La formation compte 156 inscrits (dont 70 en année propédeutique partagée *Art-design* et 86 en phase programme *Design*) en 2023-2024.

Le nombre d'heures encadrées et le nombre d'enseignants permanents et non permanents de l'équipe pédagogique ne sont pas précisés dans le dossier d'autoévaluation de la formation, ce qui est regrettable.

L'attractivité de la formation est bonne (de 160 à 300 candidatures validées, selon les années dans Parcoursup. L'évaluation semestrielle répond aux exigences du ministère de la Culture, tutelle pédagogique. Les taux de réussite à la formation sont très satisfaisants

sur l'ensemble de la période de référence (95 à 100 % des étudiants ayant présenté le diplôme, ces derniers représentant de 75 à 95 % des inscrits selon les années).

Le premier cycle (années 1, 2 et 3) donne aux étudiants le temps de l'exploration et de l'expérimentation dans différents domaines de la création, puis leur permet d'approfondir leur discipline dans un atelier principal. Ils font leur choix d'option (*Art* ou *Design*) en fin de première année et un accompagnement sur les différentes facettes de leur métier futur en design leur est proposé dès la deuxième année. La phase programme du diplôme (à partir de la deuxième année) permet aux étudiants l'acquisition d'outils et de connaissances tant techniques, historiques que conceptuelles, qui ouvrent la voie à des travaux collectifs, des projets personnels, et débouchent sur une recherche personnelle qui s'affirme en 3^e année. Les projets des étudiants se mesurent en permanence aux regards critiques des enseignants et aux enjeux contemporains. Ils se nourrissent des événements qui procèdent d'une programmation d'invités, de voyages, de visites d'expositions et d'un réseau dense de partenaires artistiques et culturels. Les moyens techniques et logistiques mis à disposition sont importants (ateliers, espaces collectifs et individuels). La Biennale internationale du design constitue un des temps forts de la vie de l'établissement qui permet aux étudiants de se former aux projets et de réfléchir à leurs futurs engagements professionnels.

Forces

- Une École particulièrement reconnue dans le domaine du design, notamment grâce à la Biennale internationale, événement qui accueille un très grand nombre de visiteurs et de spécialistes du domaine et qui enrichit de manière concrète la formation des étudiants ;
- Des étudiants et des équipes fiers de leur formation, ce que traduisent les bons taux de réussite ;
- Un accompagnement des étudiants à la fois méthodique et enrichissant, qui concourt à la qualité de la formation ;
- Des ateliers spacieux et particulièrement bien équipés (outillage classique et numérique) qui concourent à diversifier les pratiques et les approches créatives en design.

Points de vigilance

- Une option *Design* qui pourrait s'ouvrir à de nouveaux partenariats avec d'autres écoles du domaine ;
- Apporter une réflexion sur l'orientation en fin de DNA ;
- Malgré la qualité de l'accompagnement des étudiants, une orientation des étudiants et une information sur la profession en fin de premier cycle qui demeure perfectible ;
- La mobilité internationale des étudiants sous ses diverses formes (semestres, stages, voyage d'études) reste faible.

Recommandations

- Développer l'individualisation des parcours de formation en recherchant une plus grande polyvalence de la formation grâce à la valorisation du diptyque art-design ;
- Mettre à profit l'excellence des locaux et des équipements de l'école pour développer des projets qui favorisent ce déploiement de parcours individuels de formation ;
- Mobiliser le conseil d'école reconfiguré (cf. point 1) pour assurer le suivi et l'amélioration continue de cette importante modification pédagogique.

Rapport d'évaluation du diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), option Art.

Présentation de la formation

Le diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) option *Art* de l'École supérieure d'art et design de Saint-Étienne se déroule en deux ans et propose deux mentions (*Art* et *Espace*). La formation compte 24 inscrits en 2023-2024, 13 étudiants en mention *Art* (dont 4 étudiants internationaux), 11 en mention *Espace*. 12 étudiants sont en 4^e année et 12 sont en 5^e année (année de passage du DNSEP). Neuf étudiants (sur 10 présentés, et 2 abandons) ont été reçus au DNSEP en art en 2023-2024, soit 17 % des diplômés du 2^e cycle de l'école.

Le nombre d'heures encadrées et le nombre d'enseignants permanents et non permanents de l'équipe pédagogique ne sont pas précisés dans le dossier d'autoévaluation de la formation, ce qui est regrettable⁴⁹.

Le 2^e cycle permet une maturation artistique et une confrontation au monde extérieur grâce auxquelles l'étudiant approfondit sa recherche en art par une approche théorique et méthodologique. La recherche personnelle s'affine dans le champ identifié en 1^{er} cycle et s'exprime à travers un mémoire de recherche et une présentation plastique en fin de cursus. Durant cette phase projet, l'étudiant travaille avec l'un des laboratoires⁵⁰ du GRAD⁵¹. L'adossement à la recherche est donc effectif et s'articule à une mise en situation d'apprentissage et d'expérimentation (stage, exposition, projet, etc.).

La revue *Azimuts*, outil de diffusion de la recherche et d'expérimentation graphique, est partagée entre les différents laboratoires, et les étudiants sont directement appelés à y collaborer.

⁴⁹ Il est à noter que les données du tableau du dossier d'autoévaluation de la formation sont souvent incomplètes, parfois erronées (cf. heures de cours par année avec une erreur sur les années de référence).

⁵⁰ Images-Récits-Documents (IRD), Laboratoire d'expérimentation des modernités (LEM), Random(lab), Labo d'Objet, Spacetelling.

⁵¹ Le GRAD (Groupe de recherche en art et design), gère l'Unité de recherche Numérique en art et design (en partenariat avec l'École nationale des Beaux-arts de Lyon) et l'Unité de recherche Design et Création et les cinq laboratoires : Images-Récits-Documents (IRD), Laboratoire d'expérimentation des modernités (LEM), Random(lab), Labo d'Objet et Spacetelling)

Mais l'option *Art* a du mal à répondre à des sollicitations extérieures et à s'ouvrir à des partenariats avec les acteurs du territoire, publics et privés. Les récents efforts de redéploiement observés, à l'occasion d'événements en art (Biennale art contemporain, Manifesta...) ont prouvé que les étudiants de l'option ne manquaient ni de curiosité ni de talents, mais la formation apparaît bloquée par la place qu'a prise le design au sein de l'école et se met en situation de repli. Le comité recommande de trouver rapidement une solution pour cette option confrontée depuis trop longtemps à un certain découragement et mal-être⁵².

L'identification de nouveaux termes de positionnement pour ce diplôme, soit en articulant davantage art et design, soit en recherchant des partenariats hors écoles pour diversifier les possibilités de poursuite d'études des étudiants en art de l'école, sont des pistes à creuser.

Forces

- Une organisation plus fréquente d'événements artistiques ce qui a permis d'enrichir la formation des étudiants ;
- Le développement de nouvelles mentions ouvrant sur des projets et parcours artistiques, dans le champ de l'espace ;
- Une recherche active qui favorise des projets art-design et qui permet de poursuivre en formation postmaster et en doctorat, en s'appuyant sur l'université Jean Monnet ;
- Une mobilité désormais relancée après le Covid, ce qui se traduit par un bon équilibre entre mobilité entrante et mobilité sortante, bien que les réseaux internationaux de l'Esadse aient pu être fragilisés lors de la crise du Covid-19.

Points de vigilance

- Une option *Art* à l'effectif fragile qui pâtit d'un manque de visibilité de son projet pédagogique et de ses attendus ;
- Une mention *Art* qui, au sein de l'option, souffre d'un manque de caractérisation de son domaine d'exercice, en comparaison de la mention *AC DC-Espace* à l'orientation plus spécifique ;
- Des objectifs et des orientations professionnelles de l'option insuffisamment définis et actualisés ;
- Un manque de transparence sur les difficultés rencontrées au sein de la formation, s'agissant notamment des signalements de discrimination et des améliorations à apporter aux contenus de formation, à la demande des étudiants.

Recommandations

- Engager une réflexion de fond sur le DNSEP *Art*, qui peut retrouver une dynamique en inventant une nouvelle forme de travail artistique, en lien avec des écoles d'art alentour, ou s'articuler davantage à l'option *Design*, autour des notions d'auteur et d'acteur, de parcours individuel et de production.
- Régler rapidement les problèmes sous-jacents de discrimination et sexisme.

⁵² Cf. les difficultés de communication et les évocations de discriminations et sexisme formulées par les étudiants, et évoqué déjà par le Hcéres en 2020.

- Profiter de l'excellence des locaux et équipements de l'école pour développer des événements partagés avec les écoles option *Art* du territoire (et d'autres).
- Mettre en place une cellule d'accompagnement pour aider les étudiants au sortir de l'école.

Rapport d'évaluation du diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), option *Design*.

Présentation de la formation

La formation au diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) option *Design* de l'École supérieure d'art et de design de Saint-Étienne se déroule en deux ans. Elle compte 102 inscrits en 2023-2024 pour les cinq mentions de l'option (dont 1 étudiant réfugié et 5 internationaux). 57 étudiants sont en 4^e année et 45 sont en 5^e année (année de passage du DNSEP). Les étudiants se répartissent dans cinq mentions : 17 étudiants en mention *ACDC (Arts Contemporains/Designs Contemporains)_Espaces* ; 22 en mention *Graphisme et Image* ; 40 en mention *Objet* ; 8 en mention *Public(s)* ; 15 en mention *Création numérique*. 44 étudiants (sur 45 présentés) ont été reçus au DNSEP en design, ce qui représente 83 % des diplômés au grade master de l'école.

Le nombre d'heures encadrées et le nombre d'enseignants permanents et non permanents de l'équipe pédagogique ne sont pas précisés dans le dossier d'autoévaluation de la formation, ce qui est regrettable⁵³.

La formation est clairement organisée et repose sur une évolution progressive vers les projets personnels, une évaluation cohérente des savoirs techniques (ateliers) et théoriques (travaux sur ressources documentaires) (cf. livret de l'étudiant). Les deux années de la phase projet visent à former des professionnels autonomes, prêts à entrer sur le marché du travail, avec un profil riche sur les plans culturel, technique et formel. Il s'agit aussi de préparer les étudiants à une démarche d'auteur. Certaines mentions peuvent être suivies en alternance : *Objet* et *Public(s)*. L'alternance favorise l'insertion dans la vie active avec une alternance de 3 semaines en entreprise et 1 semaine à l'école. L'adossement à la recherche du 2^e cycle est alimenté par les activités développées dans le cadre de l'unité de recherche Design et création et de l'unité de recherche Numérique en art et design.

La période de référence a permis d'ouvrir de nouvelles mentions, ce que le Hcéres avait recommandé dans ses évaluations antérieures. La mention *Public(s)* a été lancée en 2021-2022 pour former des designers à mener des projets avec les administrations, services ou collectivités, et à apporter des réponses pertinentes prenant en compte

⁵³ Il est à noter que les données du tableau du dossier d'autoévaluation de la formation sont souvent incomplètes, parfois erronées. (cf. heures de cours par année avec une erreur sur les années de référence).

l'usager. La mention *ACDC_espaces* bouscule l'acception du design d'espace pour l'envisager aujourd'hui dans le champ de la création : l'espace de la galerie d'exposition et de la scène liée au spectacle vivant, l'espace de la ville, l'espace-temps. La mention *Design graphique* s'est scindée en deux mentions : *Graphisme et Image* et *Création numérique*.

On constate un accroissement du nombre d'étudiants en deuxième cycle issus du *DNA Design* ainsi que des inscrits par décision de la commission d'admission.

Les étudiants sont impliqués dans l'organisation de la Biennale internationale du design en tant qu'artistes et designers exposés. Ils le sont également en tant que médiateurs lors des expositions, au contact du public.

L'écosystème industriel et culturel de Saint-Étienne favorise la professionnalisation des futurs artistes et designers, ce qui se traduit par de nombreux projets développés en partenariat avec les acteurs du territoire, publics et privés. Ces projets familiarisent les étudiants avec le monde du travail et les insèrent dans des réseaux professionnels qu'ils peuvent ensuite valoriser.

Les étudiants en année 4 (1^{re} année du 2^e cycle) effectuent un semestre de mobilité internationale obligatoire, au sein d'une école partenaire, ou bien des stages en France ou à l'étranger. Les autres étudiants du cursus peuvent également faire des stages à l'international de courte durée ou bien participer à des *summer schools*.

Un parcours post-diplôme permet aux étudiants qui le souhaitent de développer certaines compétences dans la mention de leur choix, afin de conforter leur polyvalence en tant que créateurs, chercheurs ou artistes. Le nouveau supplément au diplôme retrace depuis 2023 la spécificité du parcours individuel de l'étudiant à l'école.

Forces

- Une formation particulièrement reconnue dans le domaine du design, notamment grâce à la biennale, événement international qui accueille un très grand nombre de visiteurs et de spécialistes du domaine ;
- Des étudiants et une équipe pédagogique conscients des efforts consentis par l'établissement, fiers de la qualité de la formation, des locaux et des ateliers, ainsi que des bons résultats obtenus aux diplômes ;

Points de vigilance

- Des échanges et relations à approfondir avec les autres écoles de design du territoire, ce qui ne permet pas d'asseoir et d'échanger sur les approches propres aux différents établissements ;
- Malgré la qualité de l'accompagnement des étudiants, une aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle qui n'est pas continue sur l'ensemble du cursus et qui doit s'approfondir ;
- Une discussion des évolutions à apporter à la formation qui ne se déroule que très

- Un accompagnement soutenu et efficace des étudiants dans leur parcours de formation ; - Un bon développement de la recherche au sein du cursus, ce qui permet de déboucher sur une poursuite d'études en diplôme supérieur de recherche en design (DSRD) ou en doctorat, dans le cadre du partenariat avec l'université Jean Monnet ; - Une mobilité internationale relancée qui s'équilibre entre mobilité entrante et sortante, grâce à un important réseau international dont le dynamisme a été fragilisé par la crise sanitaire du Covid-19 ; - Un bon renouvellement des formations en design avec la mention <i>Public(s)</i> et une refonte réussie des mentions consacrées aux arts graphiques.	irrégulièrement dans des cadres appropriés, tels que le Conseil d'école.
Recommandations - Repenser l'option <i>Design</i> autour de mentions allant du design d'auteur au design industriel, ce qui permettrait d'accueillir des étudiants des deux profils art et design et nécessiterait probablement de porter davantage attention à l'individualisation des parcours, en s'appuyant notamment sur le supplément au diplôme. - Poursuivre l'effort de développement de la professionnalisation de la formation et donner plus de place à l'apprentissage et à la pratique des langues étrangères. - Instaurer une véritable évaluation des enseignements ainsi qu'une aide à l'orientation en s'appuyant sur le Conseil d'école. - Mener une réflexion prospective à moyen et long terme sur la formation en design en tenant compte des multiples implications de cette réflexion (adossement à la recherche, partenariats nationaux et internationaux, transferts technologiques et innovation...) et en s'appuyant sur le Comité d'orientation stratégique de l'établissement.	

Table des matières

Messages-clés de l'évaluation	3
Présentation de l'établissement	5
Caractérisation de l'établissement	5
Recommandations de la précédente évaluation	7
Rapport d'autoévaluation et visite de l'établissement	8
Avis développé sur l'établissement	10
1 / Une école au cœur d'un environnement territorial remarquable, centré sur le design, mais dont le développement pâtit d'une dynamique financière de plus en plus contraignante ...	10
2/ Une évolution institutionnelle presque aboutie, mais un fonctionnement des instances à clarifier	12
3/ L'association à l'Université Jean-Monnet, facteur de renforcement du positionnement et de la position de l'Esadse au sein du monde académique	15
4 / Une bivalence art et design de l'établissement qui mériterait d'être réexaminée.....	18
5 / Deux points d'attention de la politique de formation : la relance des mobilités internationales et le suivi de la professionnalisation des étudiants	22
6 / Une activité de recherche qui redécouvre des manières de faire et de s'approfondir	24
7 / Une vie associative profuse et dynamique, une politique de la vie étudiante soutenue, mais à structurer de manière plus systémique	26
8 / Une activité de diffusion désormais à sa juste place, mais des articulations à améliorer avec les missions de recherche et de formation.....	30
Rapports d'évaluation du diplôme national d'art (DNA) et du diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP)	35
Table des matières	43
Observations du directeur de la Cité du design/ Esadse	44

Observations du directeur de la Cité du design/ Esadse

cité
du
design

ésad
saint-
étienne

Affaire suivie par :
Éric Jourdan
T. +33 (0)7 63 43 00 31
eric.jourdan@citedudesign.com

Établissement public
de coopération culturelle
Cité du design –
Esad Saint-Etienne

14, rue Marius Patinaud
42 000 Saint-Étienne
T. +33 (0)4 77 49 74 70
info@citedudesign.com

citedudesign.com

Saint-Étienne, le 07 juillet 2026

Objet : Retour évaluation

Mesdames et messieurs du comité d'experts HCERES,

Merci pour ce rapport définitif, il est bien entendu que nous allons travailler à mettre en œuvre les recommandations du rapport.

Plusieurs sujets sont déjà engagés.

Concernant l'option Art le processus de rééquilibrage avec l'option Art est en cours, pour l'année 2026 /2027 nous aurons 129 étudiants en master Design et 37 en master ART pour information cette année nous n'avions pas de DNSEP Art.

La Création de la mention XP ouverte à des pratiques plus transversales et la reformulation de l'offre pédagogique de la mention Atelier permettent d'espérer à terme un établissement avec 60 % d'étudiants inscrits en design et 40% en Art, il est important de rappeler que la notoriété de l'école en matière d'enseignement Design s'est construite sur cette porosité entre les deux options. Si nous voulons maintenir cette singularité dans les années à venir il nous faut développer la mention Art, avec l'espoir que cette porosité infuse aussi dans le sens ou les pratiques du Design nourriraient l'option Art.

En matière de recherche le contrat d'association avec l'université Jean Monnet et à terme l'intégration dans l'Établissement public expérimental est un plus pour l'ESADSE et pour le GRAD qui fédère les laboratoires de recherche de l'école.

Pour cette rentrée 2026 deux laboratoires de recherche de l'UJM seront associés au Post-Master Local Tools. Ce processus d'association entre l'université et le Post-Master nous permet d'envisager un fonctionnement avec des thèses Cifre pour nos étudiants chercheurs.

Politique de diffusion de L'EPCC

La mise en valeur de la pédagogie et des travaux des étudiants de l'École par une programmation continue d'expositions depuis 2024 dans espace dédié baptisé La Bulle à l'intérieur de la platine , bâtiment phare de L'EPCC.
Des expositions de diplômés qui entrent dans la programmation générale de la Platine , bénéficiant d'un commissariat et d'une scénographie confiés à des experts du monde de l'Art et du Design (curators indépendants, galeristes ...)

L'exposition des travaux de recherche et du post-master Local Tools et son itinérance.

La mise en place d'une double programmation sous forme d'expositions monographiques à travers le cycle Présent/Futur (cycle initié en 2023 et dédié à la nouvelle génération de designers)et d'expositions thématiques en lien avec les enjeux contemporains du design.(deux saisons culturelles par an sont proposées au sein de la platine)

Une politique d'édition sous forme d'une collection monographique en relation avec Présent/Futur

Coédition avec les presses du réel , en relation avec des projets de recherche (l'encyclopédie des objets impossibles, une production Ciné design avec le soutien à l'édition du CNAP,et le soutien du dispositif Coup de Pouce Recherche et du Laboratoire LLA-CREATIS de l'université de Toulouse Jean Jaurès)

Nous allons dès la rentrée en lien avec la nouvelle équipe municipale réexaminer le fonctionnement des instances en renforçant la présence des enseignants et des étudiants. Nous mettrons aussi en place un conseil scientifique de la recherche en collaboration avec l'Université Jean Monnet.

La mise en place de cellules d'écoutes dans le domaine de la prévention VHSS sera effective à la rentrée avec une structure accréditée par le ministère.

L'ensemble de la communauté enseignante et administrative remercie le HCERES de son écoute et de ses conseils, cet exercice nous a permis de nous interroger sur notre travail, d'avoir une vision extérieure sur l'établissement et ainsi de modifier certaines choses afin de s'améliorer dans notre fonctionnement.

Veuliez Mesdames messieurs recevoir l'assurance de mes salutations distinguées

Eric Jourdan
Directeur général EPCC Cité du Design /ESADSE



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
Eric JOURDAN
EPCC CITÉ DU DESIGN / ESADSE

Les équipes du Hcéres ont accompagné cette évaluation :

- **Monsieur Philippe Thiard**, conseiller scientifique coordinateur,
- **Madame Megan Wadriako** et **Madame Gaëlle Dequirez**, chargées de projet.

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par la présidente du Hcéres.

Ce rapport d'évaluation correspond aux exigences de qualité et de rigueur du Hcéres.

Pour le Hcéres

Coralie Chevallier, Présidente

